

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE  
DE BIBLIOTHEQUES

JEAN-JACQUES ROUSSEAU : LIVRES, LECTURE  
ET BIBLIOTHEQUES.

M E M O I R E

PRÉSENTÉ PAR :  
DANIELLE JUNG

DIRIGÉ PAR :  
MONSIEUR GEORGES JEAN



JUIN 1979

QUINZIÈME PROMOTION

1979 / 19

JUNG (Danielle)

Jean-Jacques Rousseau : Livres, lecture et bibliothèques :  
mémoire / présenté par Danielle Jung ; sous la direction de  
Georges JEAN.- Villeurbanne : Ecole Nationale Supérieure de  
bibliothécaires, 1979.- 65 pages ; 30 cm.

ROUSSEAU (Jean-Jacques), lecteur

Etude sur Jean-Jacques Rousseau, ses attitudes de lecteur  
et sa conception de la lecture et des bibliothèques.

## TABLE DES MATIERES

---

<u>INTRODUCTION</u>	P. 3
<u>PREMIERE PARTIE : L'ACTE DE LIRE.</u>	P. 5
. Chapitre 1 : L'apprentissage de la lecture	P. 5
. Chapitre 2 : Le cadre de la lecture	P. 7
. Chapitre 3 : <i>La participation du corps à la lecture</i>	P. 13
. Chapitre 4 : Les rythmes de la lecture	P. 19
<u>DEUXIEME PARTIE : LA CRITIQUE DE LA LECTURE</u>	P.25
. Chapitre 1 : Le "bon" lecteur et la "bonne" lecture	P.26
. Chapitre 2 : La critique et le choix des livres.	P.29
<u>TROISIEME PARTIE : Jean-Jacques ROUSSEAU</u> <u>ET LES BIBLIOTHEQUES.</u>	P.35
. Chapitre 1 : L'image des bibliothèques et des bibliothécaires	P.35
. Chapitre 2 : Jean-Jacques ROUSSEAU : ami et usager des bibliothèques.	P.42
. Chapitre 3 : La " bibliothèque " de Jean-Jacques ROUSSEAU	P.46
. Chapitre 4 : Le renoncement aux livres.	P.53
<u>CONCLUSION.</u>	P.62
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	P.63

## I N T R O D U C T I O N

=====

Tout bibliothécaire et tout élève-bibliothécaire devrait être à l'écoute du lecteur. Celui qui nous occupe ici, fût-il mort depuis deux cents ans, nous fait participer à sa lecture et nous interroge sur les fonctions des livres et sur celles des bibliothèques. C'est assez pour que nous lui consacrons cette petite étude.

Jean-Jacques Rousseau pose des problèmes qui sont de son temps et du nôtre. Il réagit avec l'esprit lucide du siècle des Lumières et avec le coeur inquiet qui est le sien.

Son besoin urgent du livre n'est pas exactement celui des lecteurs et auteurs français de l'époque.

Les origines calvinistes et genevoises de Rousseau ne sont certainement pas étrangères à son gout précoce de la lecture. La cité de Genève et le milieu protestant sont des amis du livre, qu'il s'agisse d'imprimerie, d'édition, de lecture ou d'étude. Rousseau fait sienne une opinion très répandue et sans doute assez juste : " Les Protestants sont généralement mieux instruits que les Catholiques. Cela doit être parce que la doctrine des uns exige la discussion, celle des autres la soumission. Le Catholique doit adopter la décision qu'on lui donne, le Protestant doit apprendre à se décider (1) (Oeuvres complètes, Tome 1, page 65).

Cela semble être vrai dans toutes les classes sociales. L'artisan genevois connaît les livres mieux que son collègue français. Et c'est un artisan horloger, Isaac Rousseau, qui fait lire

---

(1) ROUSSEAU (Jean-Jacques). - Oeuvres complètes. - Paris : Gallimard, 1966-1969. - 4 vol. - (Bibliothèque de la Pléiade). - Les références à ces oeuvres et aux notes critiques sont données dans le texte.

d'abord le jeune Jean-Jacques, son fils. L'enfant ne fera pourtant pas ses classes dans ces bonnes écoles genevoises qui instruisent si bien les Protestants. Il interrompt tôt des études élémentaires et peu rigoureuses et ne finira jamais son apprentissage de graveur. Le départ délibéré de Genève, à l'âge de seize ans, en 1728, fixe son destin d'autodidacte.

Converti au catholicisme un peu malgré lui, pourra-t-il en pays catholique continuer de lire comme il le voudrait ? Il se trouve que les provinces qu'il habitera (la Savoie, le Lyonnais ...) sont des régions bien desservies en livres (1). Plus tard, Paris lui fournit amplement de quoi lire. Dans ce dix-huitième siècle marqué par l'encyclopédisme, Rousseau voudra s'initier à la fois aux Lettres, aux sciences et aux arts.

Les sources de l'inspiration de Jean-Jacques Rousseau ont été maintes fois étudiées ; l'édition critique de la Pléiade en donne un bon aperçu. Le catalogue des livres que Rousseau a lus a été dressé (2). Sans négliger ces analyses précieuses, nous nous proposons plus simplement d'observer l'auteur et le lecteur Rousseau face aux livres et face aux bibliothèques. Pour cela, nous interrogeons : le premier " Discours ", la " Lettre à d'Alembert ", la " Nouvelle Héloïse ", l'"Emile", les oeuvres autobiographiques et la correspondance de Rousseau.

- 
- (1) BRANCOLINI (Julien), BOUYSSY (Marie-Thérèse). - La Vie provinciale du livre à la fin de l'Ancien Régime. in : Livre et société dans la France du XVIIIe siècle. - Paris ; La Haye : Mouton, 1965-1970. - 2e vol. - pp. 19-21.
- (2) RICHEBOURG (Marguerite). - Essai sur les lectures de Rousseau. - Genève : A. Jullien, 1934.

## PREMIERE PARTIE

---

### L'ACTE DE LIRE.

A vrai dire, Jean-Jacques Rousseau ne s'est jamais livré à une étude séparée de la lecture. Il l'a toujours analysée dans ses rapports avec la formation morale et intellectuelle de l'être humain. L'homme que Rousseau connaît le mieux, c'est lui-même. Il observe de préférence l'acte de lire tel qu'il le vit lui-même.

Dans cette première partie, l'ordre adopté sera d'abord chronologique, puis méthodique.

### CHAPITRE 1

#### L'APPRENTISSAGE DE LA LECTURE

Dans l'"Emile", Jean-Jacques Rousseau blâme chez ses contemporains le raffinement des méthodes d'apprentissage de la lecture : " On se fait une grande affaire de chercher les meilleures méthodes d'apprendre à lire (...). Un moyen plus sûr que tous ceux-là, et celui qu'on oublie toujours, est le désir d'apprendre. Donnez à l'enfant ce désir, puis laissez-là vos bureaux et vos dés ; toute méthode lui sera bonne " (O. C., Tome 4, p. 358).

En toutes choses, il suffit dans l'enfance d'ouvrir la voie ; le reste viendra le moment venu. Rousseau s'en tiendra toujours à la maxime de Montaigne voulant que l'enfant soit "sinon instruit, du moins instruisable" (O.C., Tome 4, p. 487).

Si Rousseau refuse de se déterminer pour une méthode d'apprentissage en particulier, il n'hésite pas à proposer un procédé astucieux d'incitation à cet apprentissage de la lecture, quitte à devoir dès le départ sévèrement "canaliser" les besoins ainsi créés. Les enfants voudront apprendre à lire, le jour où les adultes délibérément, mais sans y paraître, refuseront de lire à leur place. Les enfants feront un effort volontaire pourvu qu'ils se sentent concernés par les textes proposés et qu'on leur en donne un avant-goût.

Ainsi, Emile a envie de savoir lire pour déchiffrer de petites invitations qui lui sont adressées (O.C., Tome 4, p. 358). La fille de Julie veut apprendre à lire pour connaître le dénouement des petites histoires morales que sa mère a sélectionnées pour elle mais dont elle ne lui lit qu'une partie (1). D'emblée, la lecture est définie comme un art utile et pratique, tout en paraissant être un agrément.

Comme ces enfants, Jean-Jacques Rousseau a appris à lire sans sentir la contrainte. La preuve en est qu'il ne se rappelle plus du tout le moment de l'apprentissage, ou qu'il croit même, selon une variante du même passage, savoir lire depuis toujours (O.C., Tome 1, p.1236) ou du moins depuis qu'il a deux ans et demi (2).

Alors que le précepteur Rousseau recule le plus possible l'âge de l'apprentissage de la lecture, le père Isaac Rousseau incite Jean-Jacques à lire très tôt (O.C., Tome 1, p. 8). Contrairement aux enfants modèles, Jean-Jacques Rousseau s'exerce à la lecture par des livres "amusants", et qui plus est, par des livres qui ne sont pas de son âge. Ce sont les romans précieux du dix-septième siècle, hérités de la mère. Mesurant les conditions immédiates et lointaines de ces lectures qui font découvrir les passions avant d'exercer la réflexion, Jean-Jacques Rousseau condamne cette "dangereuse méthode". Ces premières lectures sont en effet décisives, puisque Rousseau avoue : " C'est le temps d'où je date sans interruption la conscience de moi-même ".

---

(1) ROUSSEAU (Jean-Jacques). - Julie ou la Nouvelle Héloïse ... - Paris : Garnier Frères, 1960. - p. 568. Cette oeuvre n'a pas pu être consultée dans l'Édition de la Pléiade.

(2) Dossier : Rousseau vu par Bernardin de Saint-Pierre. - p. 229. in : ROUSSEAU (Jean-Jacques). - Les Rêveries du promeneur solitaire. - Paris : Gallimard, 1972, pp. 224-250.

M. Raymond note fort à propos la particularité de cette "conscience de soi, qui est conscience de liseur, et de liseur de romans " (1). Un peu plus tard, l'enfant lit les "bons livres" que sont les livres d'histoire laissés par un grand-oncle, ministre de l'Eglise. Il ne s'agit plus de s'exercer à la lecture, Rousseau a déjà acquis une "extrême facilité à lire" (O.C., Tome 1, pp. 8-9).

L'auteur des "Dialogues" intervertira l'ordre de ces deux premiers types de lectures (O.C., Tome 1, p. 819), mais qu'importe; la réaction du lecteur est la même dans les deux cas. Avant de se connaître soi-même, Rousseau se reconnaît dans les destins exceptionnels des héros romanesques et des personnages de Plutarque.

Vécu avec une telle intensité, l'acte de lire est un moment privilégié. Ne pouvant être intégré tel quel, il bouleverse beaucoup la vie quotidienne.

## CHAPITRE 2

### LE CADRE DE LA LECTURE

Toute heure de la journée se prête à la lecture. L'enfant lit des nuits durant des romans en compagnie de son père, jusqu'aux premières heures de l'aube (O.C., Tome 1, p. 8). L'adolescent, à un moment donné, ne fait plus que lire (O.C., Tome 1, p. 39). Aux Charmettes, le jeune autodidacte n'a qu'une ambition : " mettre beaucoup de temps à profit " (O.C., Tome 1, p. 235). Il consacre

---

(1) RAYMOND (Marcel). - Jean-Jacques Rousseau : La quête de soi et la rêverie. - Paris : J. Corti, 1970. - p. 96.

un grand nombre d'heures à la lecture ; il passera des nuits entières à copier des textes (O.C., Tome 1, p. 219). A Lyon, le jeune précepteur solitaire, lit même en mangeant (O.C., Tome 1, p. 269). L'adulte lit la Bible, le soir avant de s'endormir (O.C., Tome 1, pp. 579-580). Insomniaque, Rousseau pense la nuit à ses lectures et à ses projets d'auteur. Souvent malade, il remplit de lectures les heures de souffrance, mais surtout ses longues semaines de convalescence.

La perception du temps varie en fonction de l'état d'âme du lecteur et surtout du contenu de sa lecture. L'enfant et l'adolescent s'oublie pendant des heures en lisant des romans (O.C., Tome 1, p. 8 et p. 39).

Rousseau se transporte aisément dans les temps anciens ; il y rencontre les citoyens grecs et romains ; il entend parler Socrate ou Fabricius et les fera revivre dans le premier "Discours". Le retour dans le propre passé de Rousseau s'effectue également à la manière d'une quête moitié fictive moitié réelle. La mémoire faisant défaut, le vieil homme s'appuie sur ses "Rêveries" écrites et donc sur la lecture pour se souvenir : " Leur lecture me rappellera la douceur que je goûte à les écrire, et faisant ainsi renaître pour moi le temps passé doublera pour ainsi dire mon existence. (...), je vivrai décrépit avec moi dans un autre âge, comme je vivrais avec un vieux amis " (O.C., Tome 1, p. 1001).

Claude Roy, dans une préface à une oeuvre de Stendhal, parle d'un "temps de lecture qui n'est pas un passe-temps, mais un temps que le génie ajoute au temps de notre vie ". Apprécions la manière dont l'auteur Rousseau fournit ce temps hors du temps au lecteur qu'il est lui-même.

La perception de l'espace est souvent du même ordre. Le lecteur passionné a tôt fait de s'échapper du lieu où il se trouve pour explorer l'espace décrit dans le livre. Imprégné de Plutarque, Rousseau dit à Bernardin de Saint-Pierre " qu'il a été un temps (à Genève) où on connaissait mieux les rues d'Athènes que celles de Genève " (1). Les romans ont le même effet. Longtemps après avoir lu "L'Astrée", Rousseau tient à aller voir le Lignon évoqué dans ce

(1) Dossier : Rousseau vu par Bernardin de Saint-Pierre. - p. 230.  
In: ROUSSEAU (Jean-Jacques). - *Les Rêveries du promeneur solitaire*. - Paris : Gallimard, 1972.

roman. C'est oublier que " le Forez astréen n'est pas essentiellement un paysage vécu, c'est un lieu symbolique et privilégié, et plus encore qu'une Arcadie : un véritable Eden pastoral ". Ainsi s'exprime Gérard Genette dans une préface à "L'Astrée", citée par Georges Jean. Dans son étude sur le roman, Georges Jean ajoute : " L'univers "matériel" du roman est, en même temps, pur artifice, paysage abstrait " (1). En apprenant que le Forez est un "bon pays de ressources" pour les ouvriers travaillant le fer, Rousseau renonce à son pèlerinage. Il préserve ainsi l'harmonie de cet univers qui n'est que romanesque et qu'il veut croire "matériel" : " je ne jugeai pas à propos d'aller chercher des Dianes et des Sylvandres chez un peuple de forgerons " (O.C., Tome 1, p. 164). D'autres lectures plus dramatiques créent des émotions si fortes que Rousseau est tenté de se porter sur les lieux de l'événement pour y faire régner l'ordre et " poignarder les misérables " (O.C., Tome 1, p. 20). Dans le deuxième " Dialogue ", Rousseau résume ainsi le destin de Jean-Jacques : " Tout a concouru, dès ses premières années, à détacher son âme des lieux qu'habitait son corps pour l'élever et la fixer dans (des) régions éthérées " (O.C., Tome 1, p. 819).

L'espace réel de l'acte de lire est cependant aussi d'une extrême importance pour Rousseau. Nous pouvons dégager deux figures possibles : l'espace clos et l'espace ouvert.

La lecture dans l'espace fermé souffre plusieurs interprétations. Le père et l'enfant font une lecture à deux très intime dans la maison familiale. Dans la Maison de Madame de Warens, Jean-Jacques appelé " Petit " et Madame de Warens appelée " Maman " renouvelent cette expérience enivrante (O.C., Tome 1, p. 111). A Paris, Rousseau lira avec Madame de Créquy et demande que la porte soit tenue fermée.

Quand l'espace clos accueille un lecteur solitaire, tout change, Le jeune Rousseau se sent très isolé chez Monsieur de Mably : il s'enferme dans sa chambre avec du vin, une brioche et un roman et se crée ainsi une compagnie fictive (O.C., Tome 1, p. 269). Aux Charmettes, Rousseau trouve dans sa lecture un dérivatif dans les moments de désespoir dus à la présence d'un rival dans la maison des Charmettes. Alors que Rousseau affirme ailleurs que c'est "l'amour des objets imaginaires qui a déterminé son goût pour la solitude " (O.C., Tome 1, p. 41),

(1) JEAN (Georges). - Le Roman. - Paris : Seuil, 1971. - p. 67.

nous constatons ici le mécanisme inverse. Ce n'est pas l'amour excessif des livres qui interdit à Rousseau la communication avec autrui. Ici, la solitude est antérieure et la lecture y remédie tant bien que mal.

Le malheur de Rousseau est dû à l'indifférence croissante de Madame de Warens : " Comment vivre étranger dans la maison dont j'étais l'enfant ? L'aspect des objets témoins de mon bonheur passé me rendait la comparaison plus cruelle. J'aurais moins souffert dans une autre habitation " (O.C., Tome 1, p. 270). Remarquons cette extrême sensibilité à l'espace qui est étroitement associé aux états d'âme. En choisissant alors une pièce close pour la lecture, Rousseau se crée son propre espace, à la fois extérieur et intérieur : " Consumé de vains regrets, livré à la plus noire mélancolie, je repris le train de rester seul hors des heures des repas. Enfermé avec mes livres, j'y cherchais des distractions utiles " (O.C., Tome 1, p. 271). Un peu plus tôt, il avait constaté : " Pour m'épargner de continuels déchirements, je m'enfermais avec mes livres, ou bien j'allais soupirer et pleurer à mon aise au milieu des bois " (O.C., Tome 1, p. 266).

La douleur s'exalte et s'apaise dans l'espace clos. Ici, la nature n'est pas un lieu découvert où il fait bon flâner ; le " milieu des bois " est un endroit sombre, fermé, souvent recherché par les esprits mélancoliques.

Du temps du bonheur, l'espace clos avait également été recherché pour l'étude ; mais alors, la décision était volontaire et la raison en était un besoin de concentration. L'étude et l'analyse approfondie de certains ouvrages sont par excellence des lectures d'intérieur ; elles se font le crayon en main, en position assise devant une table. Rousseau a beaucoup pratiqué cette lecture appliquée aux Charmettes et plus tard, il travaillera ainsi à la Bibliothèque du Roi. Mais à ce moment-là, il se débrouillera pour pouvoir emporter quelques ouvrages à l'Ermitage.

La vie à l'intérieur n'est supportable que si elle est entrecoupée de moments à l'air libre. Rousseau n'a jamais su passer les après-midi au cabinet (O.C., Tome 1, p. 240) ; il confiera à Malesherbes qu'il ne lit guère l'été dans la chambre (C.G., Tome 20, p. 137).

C'est en effet l'espace ouvert qui convient le plus à Jean-Jacques Rousseau. Il apparaît sur beaucoup de gravures et dessins, comme un promeneur parcourant les champs un livre sous le bras. L'iconographie de Rousseau est une parfaite illustration de sa réputation de promeneur (et lecteur) solitaire (1). Des fleurs, un chapeau, une canne et des livres sont sa seule compagnie. Notons que l'Album "Rousseau" de la Pléiade (2) ne contient aucune reproduction de Rousseau avec un livre. Les images de ce type seraient-elles devenues trop banales ?

Aucune coloration négative ne détruit l'impression d'un bonheur paisible dans une nature accueillante. Certes, le promeneur est solitaire, mais il apprécie souvent l'isolement choisi volontairement. Le vieil homme se promène seul avec son livre à l'Île de Saint-Pierre, ou encore à Montmorency. Le jour même de la mémorable chute racontée dans les *Rêveries*, Rousseau porte sur lui un livre qui lui sert d'herbier (O.C., Tome 1, p. 1003). Ces livres ne servent pas nécessairement à la lecture ; ils servent à vérifier le nom des plantes et soutiennent dans les méditations la mémoire défaillante. La lecture en plein air a souvent un caractère de détente.

Aux Charmettes, Rousseau associe la lecture aux "soins champêtres". Ainsi, pendant que le corps est en mouvement, il essaie (vainement) de mémoriser des poésies ; entre autres, les *Eglogues* de Virgile. Les livres sortent de l'étroit cabinet et se répandent partout dans la nature : " J'ai perdu ou dépareillé des multitudes de livres, par l'habitude que j'avais d'en porter partout avec moi, au colombier, au jardin, au verger, à la vigne. Occupé d'autre chose, je posais mon livre au pied d'un arbre ou sur la haie ; partout j'oubliais de le reprendre, et souvent au bout de quinze jours, je le retrouvais pourri ou rongé des fourmis et des limaçons " (O.C., Tome 1, p. 242). Cette manière très libre de disposer des livres, prouve assez, s'il le fallait, que Rousseau n'est pas un bibliophile de cabinet. Une

---

(1) GIRARDON (Fernand de). - *Iconographie de Jean-Jacques Rousseau*. - Genève : Slatkine Reprints, 1970.

(2) *Album Rousseau*. - Paris : Gallimard, 1976.

conséquence inattendue de ces lectures indisciplinées est que la bibliothèque de M. de Conzié ne peut jamais être reconstituée entièrement, Rousseau n'ayant pas rendu tous les exemplaires empruntés chez son ami ! (1).

A Paris, Rousseau retrouve ses habitudes des Charmettes. Nous le voyons au Jardin du Luxembourg ; chaque matin, de dix heures à midi, il se promène en essayant d'apprendre les poésies de Jean-Baptiste Rousseau ou de Virgile (O.C., Tome 1, p. 288). Le rythme de la marche semble convenir particulièrement à la lecture de la poésie, qui demande une respiration contrôlée. Rappelons que Rousseau <sup>qui</sup> fréquente beaucoup les poètes latins et italiens, considère la poésie comme un genre mineur, et réserve cette lecture à des moments de loisir.

De même, Rousseau lit assidûment les journaux de l'époque, mais ne les considère jamais comme une lecture sérieuse. Comme la poésie, le périodique est associé à une lecture "en marchant". En été 1749, Rousseau va voir plusieurs fois Diderot emprisonné à Vincennes. La chaleur excessive l'oblige à ralentir : " Je m'avisais pour modérer mon pas de prendre quelque livre . Je pris un jour " Le Mercure de France ". Tout " en marchant et en le parcourant ", il tombe sur la question posée par l'Académie de Dijon ... (O.C., Tome 1, p. 351). Dans une " Lettre à Malesherbes ", le verbe " feuilleter " remplace le verbe " parcourir " qualifiant le mode de lecture (O.C., Tome 1, p. 1135). La lecture en plein air est bien une lecture discontinuée et légère, même si cette fois-ci elle engage toute la vie du lecteur.

Sur le chemin de Vincennes, nous surprenons alors le futur écrivain assis sous un chêne en train de rédiger la prosopopée de Fabricius du premier " Discours ". Comme l'acte de lire, l'acte d'écrire s'inscrit librement dans l'espace ouvert. Le livre que Rousseau a en mains sur les gravures est autant celui de l'auteur que celui du lecteur. De plus en plus souvent, Rousseau emportera dans ses promenades un petit livret et un crayon pour noter ses impressions de lecture et surtout pour fixer ses réflexions et médita-

---

(1) BOUVIER (C.). - La Bibliothèque des Charmettes. - Chambéry : Impr. F. Gentil, 1914.

tions. Dans le document appelé " Mon Portrait ", il s'explique ainsi : " Je ne fais jamais rien qu'à la promenade, la campagne est mon cabinet ; l'aspect d'une table, du papier et des livres me donne de l'ennui, l'appareil du travail me décourage " (O.C., Tome 1, p. 1128). S'il a souvent beaucoup lu et écrit devant une table, ce n'est pas là qu'il conçoit ses idées ou son " système ". Il le dit plus d'une fois dans les " Confessions " (O.C., Tome 1, p. 114).

Le choix de l'espace et de la position du corps est donc en étroite relation avec l'écrit et la lecture. Le corps sait se faire oublier à l'occasion, mais il participe cependant intimement à l'acte de lire.

### C H A P I T R E 3.

---

#### LA PARTICIPATION DU CORPS À LA LECTURE

Dans la "Nouvelle Héloïse" et dans l'"Emile", la lecture et la philosophie de cabinet sont condamnées pour des raisons didactiques et des raisons médicales. Julie raisonne comme suit : " Les enfants sont toujours en mouvement ; (...) sans cesse enfermés dans une chambre avec des livres, ils perdent toute leur vigueur ; (...) et l'âme se sent toute la vie du dépérissement du corps " (1). Les syntagmes " s'appesantir sur le livre " ou " se pencher, se coller sur les livres ", trahissent souvent les contraintes imposées au corps par la lecture.

De plus, le corps souffre "en sympathie" avec l'esprit ou le coeur. Ainsi, Rousseau participe quasi physiquement avec son corps de lecteur aux malheurs du héros Cleveland, dont il lit les aventures (O.C., Tome 1, p. 220). Rousseau est littéralement torturé chaque fois qu'il lit des écrits qui le calomnient, ou chaque fois qu'il doit relire un de ses manuscrits qui traitent du "complot".

---

(1) ROUSSEAU (Jean-Jacques). - Julie ou la Nouvelle Héloïse. - Paris : Garnier Frères, 1960, p. 549.

Ainsi en est-il des "Dialogues" : "Le vif sentiment de mes malheurs ranimé par cette lecture étouffe toute l'attention qu'elle exige. (...) Tandis que je force mes yeux à suivre les lignes, mon coeur gémit et soupire. " (O.C., Tome 1, p. 665). Il réagit de même très violemment à la lecture de certaines lettres et demandera même qu'on ne lui écrive plus. Son "imagination effarouchée", la "méchante fée" comme l'appelle Georges May (1), le plonge dans les pires inquiétudes ; il se rappelle celles engendrées par la lecture de livres de médecine : " Je ne lisais pas la description d'une maladie que je ne crusse être la mienne. Je suis sûr que si je n'avais pas été malade je le serais devenu par cette fatale étude " (O.C., Tome 1, pp. 247-248). Il prétend même reconnaître les livres de médecine à leur odeur ! (O.C., Tome 1, p. 110).

Comme auteur de fictions, Rousseau ne peut créer que ce qui enchante son coeur : s'il devait faire " des tragédies pleines d'horreurs ", il gémirait " d'être condamné à un travail si cruel " (2). Il a beaucoup aimé écrire <sup>et lire</sup> la "Nouvelle Héloïse" dont " l'intérêt est pur et sans mélange de peine ". C'est l'autre versant de l'imagination, la " bonne fée ". Certaines lectures ont ainsi un effet bien-faisant sur le corps. S'ils ne le guérissent pas, ils le rendent du moins insensible au mal et rendent au malade le goût de la vie : " Tout en regardant chaque jour comme le dernier de mes jours, j'étudiais avec autant d'ardeur que si j'avais dû toujours vivre. On disait que cela me faisait du mal, je crois moi, que cela me fit du bien (...) ; ne pensant plus à mes maux j'en étais beaucoup moins affecté " (O.C., Tome 1, p. 233).

Parfois, cependant, la lecture n'apporte aucun soulagement au malade, ou alors l'apaisement certes réel entraîne des désagréments par la suite. Dans son " Portrait ", Rousseau décrit cette particularité de sa sensibilité de lecteur : " Les lectures que j'ai faites

(1) MAY (Georges). - Rousseau. - Paris : Seuil, 1974. - (Ecrivains de toujours). - p. 123.

(2) ROUSSEAU (Jean-Jacques). - Julie ou la Nouvelle Héloïse. - Paris : Garnier Frères, 1960. - p. 733 (note).

étant malade ne me flattent plus en santé. C'est une déplaisante mémoire locale qui me rend avec les idées du livre celles des maux que j'ai soufferts en le lisant. Pour avoir feuilleté Montaigne durant une attaque de pierre, je ne puis plus le lire avec plaisir dans mes moments de relâche (...) ; de peur de m'ôter un consolateur, je me les refuse tous, et n'ose presque plus quand je souffre lire aucun des livres que j'aime " (O.C., Tome 1, p. 1128). Rappelons cependant que Rousseau continuera jusqu'à ses derniers jours de lire Plutarque (O.C., Tome 1, p. 1024).

En dehors de ces cas " pathologiques ", la lecture met en jeu d'une manière toute naturelle les cinq sens physiques. S'il ne faut peut-être pas trop insister sur l'odeur des livres, comme nous l'avons vu, il ne faut pas oublier cependant la sensibilité de Rousseau au parfum de certains billets féminins. Le sens du goûter apparaît surtout à travers les métaphores " dévorer, digérer un livre " ou " avaler des mots ". La " faim " du livre apparaît assez bien dans un petit passage où le verbe " dévorer " est utilisé dans son sens propre et dans son sens figuré : " Lire en mangeant fut toujours ma fantaisie. (...) Je dévore alternativement une page et un morceau : c'est comme si mon livre dînait avec moi " (O.C., Tome 1, p. 269). Rappelons aussi que Rousseau ne cesse de se " nourrir " de chimères, qui véritablement soutiennent sa vie.

*alimenter "*

D'autre part, Rousseau aime beaucoup toucher un livre. Celui-ci est bien avant tout un objet matériel. Il sait à son aise le feuilleter rapidement ou le lire posément. Il n'aime pas trop les volumes peu maniables de grand format, qui ne peuvent être transportés partout où notre promeneur-lecteur voudrait les emporter. Parfois, il sent réellement la présence d'un livre sur lui. Un livre non encore lu lui brûle pour ainsi dire dans la poche (O.C., Tome 1, p. 40). Dès qu'il a un livre, il y inscrit son nom, sa devise ; il s'approprie le livre également en y mettant des notes et en y portant des corrections. Ainsi, c'est véritablement un livre à son usage. Il prend plaisir à sentir le grain du papier et choisira pour ses herbiers et ses copies toujours du papier de bonne qualité.

L'oreille a également un rôle à jouer. N'oublions pas que Rousseau est musicien. En pleine nature, c'est le chant des oiseaux qui entretient le lecteur (et l'auteur) qui médite (O.C., Tome 1, p. 426).

Rousseau apprécie beaucoup la lecture à haute voix. Comme le dit l'article (1) " Lecture " de l'Encyclopédie, la lecture à haute voix, si répandue dans les salons du XVIIIe siècle, a un pouvoir plus grand que la lecture silencieuse. Ainsi, Rousseau en relisant une poésie, qu'une bouche féminine lui avait lue auparavant, n'y retrouve pas le charme initial. Mais plutôt que d'écouter les autres, Rousseau aime souvent lire lui-même. Certes, certaines lectures publiques, devant une Académie ou devant une assemblée de notables, ne se font que "passablement" ou même le font bafouiller (O.C., Tome 1, pp. 393-394). Mais devant les dames, il est souvent très à son aise en lisant. Devant Thérèse et sa mère, il provoque des pleurs et des soupirs en lisant sa " Julie " ou d'autres textes. Devant un public plus cultivé, il ne cherche pas d'effets plus raffinés. Toujours, il cherche à émouvoir par la voix. Ainsi, il aime beaucoup "conter" ou "raconter sa petite histoire" à des oreilles féminines. C'est là le premier pas vers la rédaction et la lecture publique des " Confessions " qui provoqueront un silence gêné (O.C., Tome 1, p. 656) ou alors une émotion très profonde. Lui qui est peu sociable et parle peu en présence des autres, aime passer de longues soirées à lire la " Julie " ou l'"Emile" à Madame de Luxembourg (O.C., Tome 1, pp. 522 et 534). Il ira même lire à des amis des lettres qu'il vient de recevoir ou qu'il s'apprête à faire partir. Ainsi, il constate sur le vif l'effet de la lecture sur d'autres. Sa propre lecture a sur lui-même un effet prodigieux. On dirait qu'il vibre et qu'il s'écoute avec beaucoup de sensualité : " Elle ne me pria plus de rien. Elle m'ordonna de lire, et je lus (...) ; je n'ai jamais si bien lu de ma vie " (2). Dans les " Dialogues ", Rousseau fait sentir à son interlocuteur toute la puissance de la lecture orale (O.C., Tome 1, p. 695).

L'oeil contribue encore plus activement à la lecture. Rousseau a la vue courte depuis son enfance (O.C., Tome 1, p. 158), mais cela ne l'empêchera pas de lire beaucoup et même la nuit. Il sera un jour un botaniste très actif assisté d'une loupe. Son oeil prend plaisir à voir du beau papier et de belles écritures calligraphiées.

- 
- (1) Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné ... publié par Diderot. - Tome 9, p. 335.  
 (2) RITTER (Eugène). - La Famille et la jeunesse de Jean-Jacques Rousseau, p. 242.  
 in : Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau. - XVI. (1924-25), p. 9 - 250.

L'oeil est très sensible à la belle composition d'un texte, comme le prouvent les lettres de Rousseau à son éditeur Rey. Rousseau fait même état d'une particularité de la mémoire qui s'attache surtout à retenir l'emplacement d'un mot dans un texte : " Rarement se rappelle-t-on quelque'une de ces choses sans voir en même temps le recto ou le verso de la page où l'on l'a lue (O.C., Tome 4, p. 350). Il aimera toute sa vie feuilleter "son" Plutarque et y retrouver les endroits qu'il aime. La même chose vaut pour "son" Montaigne . Dans ses livres, il revoit littéralement son passé de lecteur. Parfois, même la vue de quelques phrases peut lui ouvrir tout un monde. Ainsi en est-il de la lecture du " Mercure de France " qui l'a transformé en un instant en 1749. L'oeil y est certainement pour quelque chose. C'est la lecture qui a cristallisé en lui des idées flottantes et éparses.

La lecture de cette question est pour Rousseau le moment d'une prise de conscience. Jean Guéhenno écrit : " Elle était implicitement posée dans tous les livres qu'il avait lus et qu'il avait aimés. (...) Mais il ne l'avait jamais vue ainsi, noir sur blanc, en lettres capitales, si nette, si décisive comme une provocation et une mise en demeure " (1).

Et Jean Guéhenno a certainement raison de penser que la lecture de cette question ravive en Rousseau le souvenir d'une autre lecture, celle des auteurs latins pratiquée dans l'enfance. Et Guéhenno de supposer que Rousseau s'entend de nouveau lire à voix haute à son père et nommer les héros anciens, dont Fabricius. Ceci l'aurait amené à écrire la prosopopée de Fabricius incluse dans le " Discours " (2).

Rousseau lui-même est conscient que ses yeux ont intensément participé à cet événement. Il raconte dans les " Dialogues " comment cela s'est fait : " Une malheureuse question d'Académie qu'il lut dans un " Mercure " vint tout à coup dessiller ses yeux, débrouiller ce cahos dans sa tête, lui montrer un autre univers, un véritable âge d'or, des sociétés d'hommes simples, sages, heureux, et réaliser en espérance toutes ses visions " (O.C., Tome 1, p. 829).

(1) GUEHENNO (Jean). - Jean-Jacques : histoire d'une conscience. - Paris : Gallimard, 1977. - 2 vol. - 1er vol., p. 205.

(2) ibidem, p. 210.

Les syntagmes "dessiller ses yeux", "montrer un autre univers" et "réaliser ses visions" prouvent bien que l'oeil physique et l'oeil de l'âme, si l'on peut dire, sont sollicités.

L'auteur et le lecteur sont donc bien inséparables. Ils réagissent tous les deux d'une manière souvent très violente.

Rousseau s'enivre de la " Nouvelle Héloïse " à travers la vue et à travers l'ouïe. En l'écrivant, il soigne son livre amoureux ; en la lisant à haute voix, il jouit de ses accents voluptueux. Parlant des deux premières parties de ce livre, il dit : " Je (les fis et les) mis au net durant cet hiver avec un plaisir inexprimable, employant pour cela le plus beau papier doré, de la poudre d'azur et d'argent pour sécher l'écriture, de la non pareille pour coudre mes cahiers, enfin ne trouvant rien d'assez galant, ni d'assez mignon pour les charmantes filles dont je raffolais comme un autre Pégaleon. Tous les soirs au coin de mon feu, je lisais et relisais ces deux parties aux gouverneuses " (O.C., Tome 1, p. 436).

C'est bien là le " plaisir du texte ", s'il en fût jamais. C'est presque de la " lecture érotique " (1).

Rousseau admet volontiers l'implication des cinq sens physiques dans la lecture. Ce qui l'inquiète, c'est l'intrusion de ces autres sens qui veulent dire volupté, sensualité ou passion ... Dans sa célébration de Julie, Rousseau aime pour ainsi dire à travers le texte; il se soucie peu de ces honorables vertus que la préface de la "Nouvelle Héloïse" met en avant.

Rousseau occulte souvent cet aspect des choses. Il prétend ainsi que pour entendre la "Nouvelle Héloïse" il faut surtout avoir un sixième sens, un sens moral, qu'il situe du côté du coeur (O.C., Tome 1, p. 547).

Cette implication de tout l'être lisant dans la lecture pourra se voir sous un autre angle dans l'étude des vitesses et des rythmes de la lecture.

(1) BARTHES (Roland). - Le Plaisir du texte. - Paris : Seuil, 1973. pp. 92-93 et autres.

## C H A P I T R E 4

---

### LES RYTHMES DE LA LECTURE.

Rousseau est charmé par le succès que la "Nouvelle Héloïse" remporte auprès du public féminin. Il distingue surtout une certaine lectrice qui a si bien compris Julie, qu'elle n'a plus quitté le livre oubliant jusqu'au bal de l'opéra : "Après souper, elle se fit habiller pour y aller, et en attendant l'heure, elle se mit à lire le nouveau roman. A minuit, elle ordonna qu'on mît ses chevaux et continua de lire. On vint lui dire que ses chevaux étaient mis ; elle ne répondit rien. Les gens voyant qu'elle s'oubliait vinrent l'avertir qu'il était deux heures. Rien ne presse encore, dit-elle, en lisant toujours. Quelque temps après, sa montre étant arrêtée, elle sonna pour savoir quelle heure il était. On lui dit qu'il était quatre heures. Cela étant, dit-elle, il est trop tard pour aller au bal, qu'on ôte mes chevaux. Elle se fit déshabiller et passa le reste de la nuit à lire." (O.C., Tome 1, p. 547). Notons cette intrusion si obstinée du temps réel dans le temps de la fiction ; les importuns ne réussissent qu'à plonger la lectrice encore plus en avant dans son texte.

L'auteur voudrait rencontrer cette lectrice qui a le même "sixième sens" que lui. N'est-il pas lui-même le premier lecteur de son roman ? Il n'a pas cessé de lire depuis qu'il l'a écrit. Les affinités entre Rousseau et son admiratrice ne se situent-elles pas au niveau même de l'acte de lire ? Ce rythme de la lecture est bien celui que Rousseau a connu dans son enfance. Au début, le petit Jean-Jacques ne prend le roman en main que pour s'exercer à la lecture ; ainsi, la lectrice ne commence la lecture que pour passer le temps. Tous les deux se laissent prendre au jeu. Pour Rousseau, cela se termine ainsi : "L'intérêt devint si vif que nous lisions tour à tour sans relâche, et passions les nuits à cette occupation. Nous ne pouvions jamais quitter qu'à la fin du volume. Quelquefois mon père, entendant le matin les hirondelles, disait tout honteux : allons nous coucher ; je suis plus enfant que toi" (O.C., Tome 1, p. 8).

Le père a bien raison : cette manière de lire est surtout celle d'un enfant ; il s'abîme dans son livre et ne refait surface qu'après le dénouement. Le temps du livre, il vit ailleurs. Chez le maître-graveur, l'adolescent retrouve le même rythme haletant de la lecture, en dévorant la littérature mineure que lui procure la Tribu, une " fameuse loueuse de livres ". Le style même de la phrase se ressent de la passion exprimée : " Je lisais à l'établi, je lisais en allant faire mes messages, je lisais à la garde-robe et m'y oubliais des heures entières, la tête me tournait de la lecture, je ne faisais plus que lire " (O.C., Tome 1, p. 39). Comme sa future lectrice, Rousseau à force de lire, oublie d'agir. S'il agit, c'est dans le rôle du personnage qu'il est devenu par identification.

Jean Tortel, interrogé par Luc Decaunes, appelle ce type de lecture une " lecture-vertige ". Il la définit ainsi : " Le texte absorbe le lecteur. Celui-ci tombe vraiment comme hypnotisé dans la masse de l'imprimé (...). Cette lecture-là est encore autre chose : c'est la levée permise de l'imaginaire sous toutes ses formes, le merveilleux, la terreur, la solitude, l'érotisme, et aussi, par la vertu de la fiction romanesque, l'autorisation accordée d'être un autre " (1).

La "lecture-vertige" va de pair avec ce qu'on appelle couramment la lecture-évasion. Marcel Raymond analyse ces deux thèmes en rapprochant dans la personnalité de Rousseau le besoin d'établir " ses quartiers dans l'imaginaire " et le désir constant d'être fasciné, de se livrer à une " magie qui l'enferme dans un cercle et oriente son être dans un sens unique " (2).

La lecture tient de l'un et de l'autre. A partir des romans et des souvenirs de lecture, Rousseau construit un univers fictif où ses pulsions s'exercent librement, mais vainement. Il donne ainsi le change à sa "naissante sensualité". Plus tard, lors de la rédaction de la " Nouvelle Héloïse ", le même jeu se refait, l'imagination s'est cette fois-ci assez libérée de ses impressions de lecture pour se soutenir toute seule. Quotidiennement, des heures entières sont passées très agréablement en compagnie des chimères. M. Raymond montre que le " jeu de l'imagination compensatoire propre à l'adolescence "

(1) DECAUNES (Luc). - La Lecture. - Paris : Seghers, 1976, p. 141.

(2) RAYMOND (Marcel). - Jean-Jacques Rousseau : la quête de soi et la rêverie. - Paris : J. Corti, 1970, p. 111.

est " de toute la vie de Jean-Jacques " (1). C'est à cette particularité qu'est due une partie de la création littéraire.

A côté de l'imagination, avons-nous dit, il y a la fascination. La lecture est rangée parmi les occupations paisibles qui deviennent d'un coup " folie " et agitent l'esprit de Rousseau. Dans la masse, relevons : " les goûts fugitifs d'un seul jour, un voyage, un concert, un souper, une promenade à faire, un roman à lire, une comédie à voir " (O.C., Tome 1, p. 220). La lecture figure également dans la liste des " folies " plus durables, avec la musique, et la botanique, ou encore le jeu d'échecs. L'amour de la musique est tributaire du livre, tout comme l'apprentissage du jeu d'échecs. Le théâtre et la correspondance tiennent également du monde du livre ; la botanique passera par l'écrit ; la fascination de la promenade se prolonge dans la lecture de livres de voyage.

Il apparaît alors que la lecture-vertige n'est pas exclusivement liée aux fictions. Elle apparaît, par exemple, dans le domaine de la musique ; Rousseau est fasciné par un " Traité d'harmonie ". Il copie durant des semaines des traités de chimie pour faire une vaste compilation. Aux Charmettes, la lecture des livres d'étude, est une lecture très intensive. Au début même, la démesure est la règle : " La fausse idée que j'avais des choses me persuadait que pour lire un livre avec fruit , il fallait avoir toutes les connaissances qu'il supposait. (...) Avec cette folle idée, j'étais arrêté à chaque instant, forcé de courir incessamment d'un livre à l'autre et quelquefois, avant d'être à la dixième page de celui que je voulais étudier, il m'eut fallu épuiser des bibliothèques. Cependant, je m'obstinaï si bien à cette extravagante méthode que j'y perdis un temps infini, et faillis à me brouiller la tête au point de ne pouvoir plus ni rien voir, ni rien savoir. Heureusement, je m'aperçus que j'enfilais une fausse route qui m'égarait dans un labyrinthe immense, et j'en sortis avant d'y être tout à fait perdu " (O.C., Tome 1, p. 234).

---

(1) RAYMOND (Marcel) op. cit., p. 111.

Notons la multiplication des images de l'aliénation, par exemple, les qualificatifs "fou", "faux" et "extravagant", ou encore les verbes s'"égarer", se "perdre" et "enfiler une fausse route". Retenons surtout l'image du "labyrinthe" qui voisine d'une manière très significative avec l'évocation des bibliothèques.

S'il y a ici "lecture-vertige", elle n'est plus dans les plaisirs de l'identification, comme pour les fictions, mais bien dans le rythme endiablé de l'étude.

Rousseau s'avise de trouver une meilleure méthode de lecture ; nous en donnons un aperçu dans la deuxième partie de notre mémoire. Retenons pour l'instant ce qui intéresse le rythme de la lecture. Rousseau perfectionne la lecture silencieuse en ralentissant le débit : " Monsieur l'Abbé de Gouvon m'avait appris à lire moins avidement et avec plus de réflexion ; la lecture me profitait mieux " (O.C., Tome 1, p. 111). Il améliore également la lecture à voix haute en compagnie de Madame de Warens : " je lisais auprès d'elle ; j'y prenais grand plaisir ; je m'exerçais à bien lire et cela me fut utile aussi " (O.C., Tome 1, p. 111).

C'est le moment où Rousseau aux Charmettes songe sérieusement à parfaire son éducation en restant fidèle à sa vocation d'auto-didacte. Il se livre d'abord à ce que Jean Tortel appelle "la lecture-leçon" et que d'autres définissent comme une lecture informative. " Dans la lecture-leçon (...), dit Jean Tortel, l'esprit du lecteur ne se laisse plus entraîner par le texte, mais au contraire, il le déchiffre. Il le déchiffre en tant que ce texte doit être dépositaire de la vérité, ou plus simplement d'une vérité utilisable " (1).

Et Tortel ajoute que ce type de lecture est surtout celui du livre de classe. Le lecteur cherche dans le texte une "assurance définitive".

Nous voyons Rousseau faire des lectures très consciencieuses et y ajouter des extraits fidèles. Le rythme de la lecture est souvent lent : la description d'une journée de lecture déborde sur plusieurs

---

(1) DECAUNES (Luc). - La Lecture. - Paris : Seghers, 1976, p. 143.

pages ; plusieurs livres différents sont abordés dans une même journée. Il n'est plus question de lire d'une traite un roman-fleuve .

Le lecteur Rousseau prend des leçons chez l'auteur Voltaire et il est tenté de l'imiter : " Le goût que je pris dans les lectures m'inspira le désir d'apprendre à écrire avec élégance " (O.C., Tome 1, p. 214). Mais déjà, il s'avère que la "lecture-leçon" n'a apporté qu'une certitude provisoire. En effet, dans le "Verger de Madame de Warens", encore appelé "Verger des Charmettes", qui raconte si bien en vers très moyens, les lectures de Rousseau, celui-ci se permet de critiquer Voltaire : " Toi touchant Voltaire, ta lecture me restera toujours chère, mais mon goût se refuse à tout frivole écrit, dont l'auteur n'a pour but que de plaire à l'esprit (...) ; le coeur plus que l'esprit a chez moi des besoins, et s'il n'est attendri, rebute tous les soins " (Correspondance Générale, Tome 1, Appendice III, p. 365) (1).

Rousseau s'adonne à la "lecture-contestation" qui prend l'allure d'un corps-à-corps avec les textes lus. C'est encore Jean Tortel qui nous fournit une définition : " La lecture-contestation (...) doit supposer non seulement l'attention active, l'attention critique du lecteur, et bien entendu, son esprit de liberté, mais encore la multi-signifiante du texte ; alors que dans la lecture-leçon, cette leçon n'est possible que parce qu'il n'y a qu'une seule signification possible. Il ne s'agit pas " d'avoir un parti pris d'objection au texte " (2). Rousseau serait bien d'accord avec ces analyses de Tortel, surtout que celui-ci cite comme exemple type de cette espèce de lecteur, le grand Montaigne que Rousseau a profondément admiré. Ce qui plait à Tortel chez Montaigne, c'est "cette lecture poursuivie la plume à la main et où chaque référence qu'il donne, chaque leçon, devient prétexte et occasion au libre développement de la pensée ".

C'est exactement ce que fait Jean-Jacques Rousseau. Il fait de la lecture, même la plus ardue, la plus sèche, une lecture de jouissances intellectuelle et physique. Tortel conclut : " Nous sommes en présence d'une lutte ou d'un acte d'amour, mais c'est la même chose :

---

(1) ROUSSEAU (Jean-Jacques). - Correspondance générale ... par Théophile Dufour ... - Paris : A. Colin, 1924 à 1934. - 20 vol. - Les références à la correspondance sont données dans le texte (en abrégé : C.G.).

(2) DECAUNES (Luc). - La Lecture. - p. 147.

deux combattants, le lecteur et le texte, se regardent et s'exaltent mutuellement ... " Même ici, le vertige n'est pas loin. Nous n'avons qu'à penser à l'illumination du chemin de Vincennes. La forme interrogative de la question posée par l'Académie ne pouvait que plaire à un lecteur tel que Rousseau. Plus tard Rousseau se bat de la même manière avec l'article "genève" rédigé par d'Alembert. Cette lecture provoque l'écrivain.

Toujours l'observation du lecteur Rousseau nous fait voir en même temps l'écrivain. Sa lecture à la fois spontanée et réfléchie devient un sujet d'étude et de réflexion pour l'auteur qu'il est. Ce sera la matière de la deuxième partie.

## DEUXIEME PARTIE



### LA CRITIQUE DE LA LECTURE

Le siècle des Lumières secrète un nombre considérable d'écrits. Les romans sont de plus en plus à la mode. Les périodiques se multiplient. L'échange des lettres connaît un nouvel essor. On édite beaucoup de compilations et de dictionnaires. L'"Encyclopédie" de Diderot qui représente si bien son temps, signale dans l'article consacré au mot "livre" la "multitude prodigieuse des livres" disponibles au XVIIIe siècle (1). Le rédacteur de l'article qui, selon A. Dupont (2) n'est autre que Diderot lui-même, ajoute : " Heureusement, on n'est pas obligé de lire tout ce qui paraît ".

Un nombre croissant de lecteurs s'empare de cette production massive. Il s'en faut cependant de beaucoup que tous ceux qui ont appris à lire sachent effectivement bien lire. Jean-Jacques Rousseau constate dans l'"Emile" : " De tous les siècles de littérature, il n'y en a point eu où l'on lût tant que dans celui-ci, et point où l'on fut moins savant " (O.C., Tome 1, p. 826).

Ce paradoxe n'est pas celui d'un rhétoricien, mais celui d'un lecteur et auteur perplexé et inquiet, qui a beaucoup réfléchi au phénomène de la lecture.

Lecteur passionné et averti, Rousseau essaie de "penser" l'acte de lire. Il voudrait souvent le réformer et même diriger la lecture d'autrui. S'il n'établit pas de véritable code de la lecture, il pose pourtant très bien les problèmes et apporte quelques conseils utiles. Dans notre étude, nous nous servons surtout de l'"Emile", de la "Nouvelle Héloïse", des "Dialogues" et du premier "Discours".

- 
- (1) DUPRONT (Alphonse). - Livre et culture dans la France du XVIIIe siècle. - pp. 233-235. in : Livre et société dans la France du XVIIIe siècle. - 1er vol. - pp. 185-238.
- (2) Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers ... publié par M. Diderot ... Paris : Briasson (puis) Neuchatel : Faulche, 1751-1780 -Tome 9, p. 608.

## C H A P I T R E 1

### LE "BON" LECTEUR ET LA "BONNE" LECTURE

Nourri de sa propre expérience et conscient des méfaits d'une "dangereuse méthode" (O.C., Tome 1, p. 8), Rousseau tente (vainement !) de promouvoir une lecture consciente. Comment concilier le "plaisir du texte" que nous venons d'étudier et les exigences d'un rendement intellectuel et moral de la lecture ?

Etant le lieu de la lecture, le corps ne saurait être oublié. Il est un outil de travail précieux et il est le canal par où passent les sensations et les impressions de lecture. Comme nous l'avons déjà vu, il faut pendant l'acte de lire assurer un certain confort au corps. Il ne faut pas l'enfermer avec les livres et le priver d'air et de lumière. Il faut surtout lui permettre de bouger et de s'exprimer. Le lecteur devrait s'accorder des pauses régulières, pour manger, pour se dégourdir les jambes, pour se divertir et surtout pour garder le contact avec le monde et la nature qui l'entourent. Afin d'éviter la fatigue physique et intellectuelle, il faut s'abstenir d'apprendre par coeur. La mémoire serait surchargée des pensées d'autrui et le lecteur ne pourrait plus fournir les efforts de réflexion personnelle si nécessaires dans une bonne lecture.

La concentration sera facilitée du moment que le lecteur fait alterner différents contenus de lecture dans une journée. L'oeil se repose et les forces intellectuelles se renouvellent. Le corps étant ainsi prêt à suivre les mouvements de la lecture, le lecteur peut même aborder des textes obscurs. Rousseau répète plus d'une fois que rien n'est plus payant que le déchiffrement d'une page difficile.

Les lectures d'étude devraient se faire de préférence le crayon à la main. Le vicaire savoyard fait faire à son jeune ami "des extraits de livres choisis" (O.C., Tome 4, p. 562). Il fixe ainsi son attention. Rousseau lui-même copie souvent des passages entiers et fait des résumés de lecture, comme le prouvent certains cahiers manuscrits. De cette manière, il décharge sa mémoire et se constitue "un magasin d'idées" (O.C., Tome 1, p. 237). Écoutons C. Bouvier faire l'éloge de

cette méthode : " La pratique en avait été répandue par les jésuites, qui fort sagement, habitaient leurs élèves à conserver par écrit le souvenir des lectures faites et des beaux endroits rencontrés dans les livres. C'était une excellente discipline, pour les gens qui n'ont pas la garde-bonne, comme dit l'ancien, il est prudent de se faire une mémoire de papier ; c'est sage même pour les autres. Si l'on ne se borne pas à transcrire les textes et si l'on y joint des analyses fidèles et des critiques réfléchies, le profit est plus grand encore "(1). Rousseau, en effet, ne se contentera pas de faire des extraits et des compilations ; il annote beaucoup de livres et concilie ainsi la "lecture-leçon" et la "lecture-contestation". Rousseau exerce sa réflexion tout au long de la lecture, comme le montrent les livres lui ayant appartenu (2) et qui contiennent des corrections et des notes de sa main.

Rousseau laisse ainsi, par exemple, des commentaires copieux faits sur les manuscrits de l'Abbé de Saint-Pierre (O.C., Tome 3, pp. 560-682). Il est particulièrement attaché à un exemplaire de l'"Esprit" d'Helvétius qu'il a annoté et qu'il ne voudrait pas vendre à un libraire indiscret (3). Rousseau confie, non sans fierté, à ses lecteurs qu'il a souvent interrogé les livres d'autrui, mais qu'il a surtout réfléchi par lui-même.

La démarche intellectuelle préconisée est la suivante. Il faut aller d'abord le plus loin possible dans le sens de l'auteur sans s'exercer trop tôt à la dialectique contradictoire. Le lecteur se constitue un réservoir de connaissances nettes ; ce n'est que quand il a bien compris ce que les auteurs lui disent, qu'il peut juger et distinguer les idées fausses et les idées justes.

- 
- (1) BOUVIER (C).- la Bibliothèque des Charmettes.- Chambéry: Impr. F.Gentil, 1914, - p.24  
 (2) DUFOUR (Théophile).- Recherches bibliographiques sur les oeuvres imprimées de J.J.ROUSSEAU...2 Vol. Le 2ème tome (Paris : L.Giraud, Badin, 1925) contient un chapitre sur les livres ayant appartenu à Rousseau. p.81-93  
 (3) COURTOIS (Louis).-Le Séjour de J.J.Rousseau en Angleterre.- p.77 et p.145 -  
In : Annales de la Société Jean Jacques Rousseau.  
 VI (1910) p.1.313

Un lecteur impulsif comme Rousseau est souvent amené à juger à mi-parcours, nous venons de le voir. Cependant il a lui-même souffert des réactions de ses lecteurs, qui l'ont condamné sans l'avoir lu entièrement ou même sans l'avoir lu du tout. Dans les "Dialogues" Rousseau apprend à son interlocuteur à s'ouvrir au livre et à son auteur et à ne pas se laisser guider par des idées préconçues ou par les jugements d'autrui. Dans ses écrits autobiographiques, Rousseau exige du lecteur une lecture sincère, complète et même parfois complaisante.

Dans le même ordre d'idées, Rousseau condamne la lecture morcelée par extraits, qui n'est propre qu'à déformer les textes. On sait que les écrits de Rousseau ont souvent été manipulés et censurés. Dans les "Dialogues" Rousseau se pose en lecteur exemplaire : "Pour juger du vrai but de ces livres, je ne m'attachais pas à éplucher ça et là quelques phrases éparses et séparées, mais me consultant moi-même et durant ces lectures et en les achevant, j'examinais (...) dans quelles dispositions d'âme elles me mettaient et me laissaient, jugeant (...) que c'était le meilleur moyen de pénétrer celles où était l'auteur en les écrivant (O.C. t.4, p.930) Dans la "Nouvelle Héloïse", Rousseau distingue deux types de lecteurs : "Je reviens à ce goût de la lecture qui porte les Genevois à penser. Il s'étend à tous les états et se fait sentir dans tous avec avantage. Le Français lit beaucoup, mais il ne lit que les livres nouveaux ou plutôt il les parcourt, moins pour les lire que pour dire qu'il les a lus. Le Genevois ne lit que les bons livres, il les lit, il les digère, il ne les juge pas, il les sait".(1)

Il est certain que le Citoyen préfère la lecture "à la genevoise". F.Jost confirme ces goûts particuliers des Genevois tout au long de son étude(2). Le comportement du Français (et du Parisien surtout) est d'autre part bien analysé dans des études consacrées aux milieux mondains et littéraires du 18<sup>e</sup> siècle(3).

- 
- (1) ROUSSEAU (J.J.).-Julie ou la Nouvelle Héloïse...-Paris : Garnier Frères, 1960.- p.648  
 (2) JOST (François) .-Jean-Jacques ROUSSEAU Suisse...-Fribourg : Ed.Universitaires, 1961,-2 vol. Tome 2, page 197  
 (3) FLANDRIN (Jean Louis), FLANDRIN (Marie).-La Circulation du livre dans la société française du 18<sup>e</sup> siècle.- p.45.  
In: Livre et Société dans la France du 18<sup>e</sup> siècle.-Tome 2, p.39-72.

Le grand débat organisé autour du livre apparaît souvent dans l'Encyclopédie; un de ses collaborateurs rédige un article "lecteur" ; un autre un article "livre". (1) Tous deux cherchent à établir les critères qui distinguent les "bons" des "mauvais".

## CHAPITRE II

### LA CRITIQUE ET LE CHOIX DES LIVRES

Y a-t-il des bons et des mauvais livres ou y a-t-il seulement de bons et de mauvais lecteurs ? Rousseau met en garde contre certains livres qui encourageraient de mauvaises attitudes de lecture. Les risques de la lecture sont de plusieurs types.

Certains livres-essentiellement des livres de fiction ou des livres d'histoire romancés - exaltent un monde iréel. Esclave de son imagination le lecteur s'identifie aux personnages et perd son identité propre, il n'est plus bon à rien : il est détourné de ses activités et de ses devoirs. Rousseau dénonce ainsi violemment certains romans, tels que ceux qu'il a lus dans son enfance.

Lui-même n'a jamais cessé de se croire un personnage romanesque ou un personnage historique. Voici comment il décrit sa manière d'être lecteur dans son enfance : "Je me croyais Grec ou Romain, je devenais le personnage dont je lisais la vie." (O.C.t.1, p.9) Adulte, il restera exactement le même malgré sa "réforme". Quand il veut mettre le Tasse en musique c'est lui qui est le Tasse (O.C.t.1, p.294). Quand il est seul sur l'Île de Saint-Pierre, il se croit un nouveau Robinson. Certaines images utilisées par l'auteur rendent compte de l'intrusion romanesque dans la vie réelle. Il vit un "roman" avec Mlle de Breil. (O.C.t.1, p.96)

---

(1) Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné, ...-Tome 9, p.333-334 et p.601-611

La première visite de Mme d'Houdetot a "un peu l'air d'un début de roman" (O.C.t.1, p.432) Cette fois-ci Rousseau ne se trompe pas. Bientôt il sera amoureux de cette dame, et il l'identifie à Julie. "Je vis ma Julie en Madame d'Houdetot, et bientôt je ne vis plus que Mme d'Houdetot" (O.C.t.1, p.440) En lisant "Le Misanthrope" de Molière, il se sent profondément concerné, il est fasciné tout en voulant s'en défendre.

Rousseau ne cesse cependant pas d'être lucide. Il dénonce lui-même ses propres contradictions. Il attaque violemment le théâtre dans la "Lettre à d'Alembert" et reconnaît en même temps qu'il l'aime passionnément : "la vérité est que Racine me charme et que je n'ai jamais manqué volontairement une représentation de Molière".(1)

Rousseau a souvent souffert, comme nous l'avons vu, des excès de son imagination "effarouchée". Pour éviter ces inconvénients dit-il, il faut restreindre l'imaginaire (O.C.t.4, p.305 et p.501) Il tient absolument à préserver Emile de l'aliénation et de l'identification à un personnage d'un livre : "Quant à mon Emile, s'il arrive une seule fois (..) qu'il aime mieux être un autre que lui, cet autre fût-il Socrate, fût-il Caton, tout est manqué ; celui qui commence à se rendre étranger à lui-même ne tarde pas à s'oublier tout à fait (O.C.t.4, p.535). Mais un peu plus tard il voudra qu'Emile soit un autre Robinson et il n'est pas loin de l'inciter à devenir Télémaque.(O.C.t.4, p.825)

S'agit-il de ne plus lire de fictions? Les dimensions de l'imaginaire ne permettent-elles pas "d'agrandir nos espaces du dedans", comme le dit Georges Jean ?(2)

---

\* (1) ROUSSEAU (Jean-Jacques).- Lettre à M.d'Alembert sur son article "Genève". - Paris : Garnier - Flammarion, 1967 .- p.242 (note)

(2) JEAN (Georges). - Le Roman.- Paris : Seuil, 1971.- p.51

\* Remarque . cette oeuvre n'a pas eu être lue dans l'édition de la 'Péiade'.

En fait Rousseau redoute surtout l'imagination parce qu'il craint les désordres des passions. Selon lui en effet les livres non seulement aliènent le lecteur, mais ils le dépravent. La lecture occupe la première place dans la liste des dangers qui guettent le jeune Emile : "La lecture, la solitude, l'oisiveté, la vie molle et sédentaire, le commerce des femmes et des jeunes gens, voilà les sentiers dangereux à frayer à son âge". (O.C.t.4, p.643) Rousseau reproche aux livres de réveiller les passions qui sommeillent dans l'enfant. Il veut épurer les Fables de la Fontaine ; elles décrivent des vices qu'il n'importe pas à l'enfant de connaître. Il est hostile au théâtre, parce qu'il fait une trop grande place à l'amour et dédaigne les vertus du citoyen.

Ces tons moralisateurs n'étonnent guère dans la bouche d'un homme né Genevois et Calviniste, ainsi que le démontre F.Jost(1). Le conseil de Genève a fait deux fois une perquisition chez la Tribu, la "fameuse loueuse de livres" fréquentée par le jeune Rousseau. Elle est accusée de dépraver la jeunesse(2). Rousseau lui-même se félicite d'avoir résisté : "mon bonheur me préserva des livres obscènes et licencieux ; non que la Tribu (...) se fit un scrupule de m'en prêter. Mais pour les faire valoir, elle me les nommait avec un air de mystère qui me forçait précisément à les refuser..."(O.C.t.1, p.40)

D'autres livres provoqueraient plutôt une dépravation intellectuelle. Ainsi en est-il de tous ceux qui mettent en avant de belles maximes masquant ainsi les intentions repréhensibles des auteurs. D'autres sont d'une partialité si honteuse qu'ils trompent le lecteur. Rousseau écrit à l'Archevêque de Paris : "J'ai cherché la vérité dans les livres ; je n'y ai trouvé que le mensonge et l'erreur. J'ai consulté les auteurs ; je n'ai trouvé que des charlatans qui se font un jeu de tromper les hommes". (O.C.t.1, p.967) Le vicaire savoyard épilogue longuement sur ces mêmes problèmes. Disant : "Que d'hommes entre Dieu et moi !" il rejette surtout tous ces hommes qui s'appliquent à écrire des livres sur la foi et la révélation. (O.C.t.4, p.610)

---

(1) JOST (François). - Jean-Jacques Rousseau Suisse... - Fribourg : Ed. universitaire, 1961. - 2è vol. passim

(2) RITTER (Eugène). - La Famille et la jeunesse de J.J.Rousseau. - p.152-153 In.: Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau, XVI (1925) p.9-250

Pour Rousseau ces critiques du livre valent dans tous les domaines. Il reconnaît dans les livres une certaine illusion du savoir : Les trompeurs et surtout les livres intelligents et bien écrits empêchent le lecteur de réfléchir par lui-même. Le fait de tout dire dans un livre est néfaste. Ainsi Rousseau voudrait par exemple retrancher la moralité des Fables afin que les lecteurs la découvrent eux-mêmes. Dans Emile, il affirme souvent qu'il veut laisser quelque chose à penser à son lecteur. Dans ce même livre, il critique tous ceux qui se "collent" le nez sur les livres et ne peuvent plus voir. Le livre serait-il un écran qui éblouit le lecteur au lieu de lui faire découvrir le monde ? Rousseau veut qu'Emile invente lui-même les sciences et tire ses enseignements des choses : "Les choses, les choses ! je ne répéterai jamais assez que nous donnons trop de pouvoir aux mots : avec notre éducation babillarde nous ne faisons que des babillards". (O.C.t.4, p.447)

Faut-il alors fermer tous les livres, comme l'a fait le vicaire savoyard ? (O.C.t.4, p.624) Nous aurons l'occasion de voir que Rousseau sait se passer des livres. Dans l'Encyclopédie, nous assistons au débat suivant : faut-il tout lire ? Faut-il s'en tenir à 1, 2, ou 3 livres ? Diderot voudrait qu'on lise un maximum afin de pouvoir faire une vaste synthèse. (1)

Rousseau pour sa part fait un choix beaucoup plus sévère. Saint Preux réorganise l'éducation de Julie en limitant le nombre des livres à lire. Il lui écrit ce qu'il faut faire : "Peu lire et penser beaucoup à nos lectures" (2) La préface de la "Nouvelle Héloïse" et la postface interdisent la lecture de cet ouvrage aux jeunes filles. (3) Sophie ne lit que très peu de livres (O.C.t.4, p.749) Les hommes non plus, ne devront pas tout lire. Ainsi Emile ne lira que "Robinson" pendant de longues années. Ce livre est reconnu comme un livre réaliste qui enseigne à Emile comment se comporter dans la vie. (O.C.t.4, p.451-456) Cette lecture n'est cependant sans danger. Ainsi Rousseau prend soin de débarasser

---

(1) Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné...-t.9, p.609

(2) ROUSSEAU (Jean-Jacques). - Julie ou la Nouvelle Héloïse. - Paris : Garnier frères, 1960. - p.31

(3) Ibidem p.4 et p.750

le livre de ses premiers chapitres. Il interprète le livre d'une manière telle qu'il évite d'y voir tout ce qui invite à l'aventure et à l'expansion du monde imaginaire. P.Hazard pour sa part distingue bien dans ce roman les "ravissements", les "craintes" et les "rêves de toute une jeune humanité".(1)

A côté de ce livre "pratique" il y a des livres qui élèvent l'âme et qui sont utiles. Ainsi Rousseau rêve par exemple d'écrire un catéchisme d'un genre nouveau; il en revient ainsi à une vieille tradition disant que les "bons" livres sont ceux traitant de morale et de religion. Souvent il soutient que "l'Évangile ce divin livre, est le seul nécessaire à un chrétien, et le plus utile de tous, à quiconque même ne le serait pas" (O.C.t.3, p.49) Rousseau se dit bien que "lire" c'est cueillir le meilleur. Et le meilleur, pour lui et pour Julie par exemple, c'est ce qui fait faire de bonnes actions.

Le plus souvent cependant Rousseau va jusqu'à condamner tous les livres. Il ne retient que le "livre du monde" et le "livre de la nature" Ceux-ci sont propres à tout enseigner à l'enfant et à l'homme qui sait voir. Ainsi il dit par exemple : "le monde est le livre des femmes" (O.C.t.4, p.737). Il développe l'image : "Tant de livres nous font négliger le livre du monde, ou si nous y lisons encore, chacun s'en tient à son feuillet". (O.C.t.4, p.826). Il dit que si Emile "lit moins bien qu'un autre enfant dans nos livres, il lit mieux dans celui de la Nature". (O.C.t.4, p.420-421)

Cette diatribe contre les "livres des hommes" nous semble être une conséquence immédiate du grand "système" inventé par Rousseau et noté d'abord dans le Discours sur les sciences et les arts. "Dans l' "Emile" Rousseau y revient encore et soutient que les hommes étaient plus heureux du temps où ils n'avaient pas de livres. (O.C.t.4, p.645-646)

---

(1) HAZARD (Paul).- Les Livres, les enfants et les hommes.- Paris : Hatier, 1967.- p.73

Rousseau conseille et guide le lecteur, Il veut le rendre conscient et critique, et lui éviter de mauvaises rencontres. Malgré tous ses excès, on peut dire qu'il fait une assez bonne "orientation culturelle", dans le sens que définit Geneviève Cacérés : "Pour éviter (...) qu'elle (l'orientation culturelle) n'aboutisse à une mutilation de la personnalité, il conviendra de tout mettre en oeuvre afin que le lecteur trouve lui-même l'aliment qui lui permettra de se réaliser en tant qu'homme et en tant que membre utile de la société". (1) Mais Rousseau n'approuvait-il pas le monde des livres en excluant trop d'ouvrages "dangereux"?

---

(1) CACERES (Geneviève). - La Lecture.- Paris : Seuil, 1961.- page 94

## TROISIEME PARTIE

### J.J.ROUSSEAU ET LES BIBLIOTHÈQUES

En bonne logique, la condamnation des livres devrait entraîner celle des bibliothèques. Qui conçoit en effet une collection réduite à quelques rares ouvrages reconnus d'utilité publique ou même composée d'un seul exemplaire symbolique appelé "livre de la nature"?

Afin de connaître les options de J.J.Rousseau en matière de bibliothèques nous lisons surtout le "Discours sur les Sciences et les arts" et la correspondance. Les écrits antobiographiques et l' "Emile" sont utiles dans une moindre mesure. Nous réservons deux chapitres à l'étude de la "bibliothèque des autres" et deux chapitres à la "bibliothèque" de Rousseau.

## C H A P I T R E I

### L'IMAGE DES BIBLIOTHÈQUES ET DES BIBLIOTHÉCAIRES

En 1750 le "Discours sur les sciences et les arts" chante "l'heureuse ignorance où la sagesse éternelle nous avait placés" (O.C. t.3, p.15) et fait l'éloge de Socrate qui a le mérite de n'avoir publié aucun livre. (O.C.t.3, p.14). L'imprimerie est dénoncée comme une invention dangereuse parce qu'elle conserve et répand des écrits funestes. (O.C.t.3, p.28). Rousseau fixe le sort des bibliothèques dans une note. Il a l'audace d'appliquer à l'Europe et au siècle des Lumières une vieille anecdote venue d'ailleurs et souvent objet de rires chez les intellectuels: "On dit que le Calife Omar, conseillé sur ce qu'il fallait faire de la

bibliothèque d'Alexandrie , répondit en ces termes. Si les livres de cette bibliothèque contiennent des choses opposées à l'Alcoran, ils sont mauvais et il faut les brûler. S'ils ne contiennent que la doctrine de l'Alcoran, brûlez-les encore, ils sont superflus. Nos savants ont cité ce raisonnement comme le comble de l'absurdité. Cependant, supposez Grégoire le Grand à la place d'Omar et l'Evangile à la place de l'Alcoran, la Bibliothèque aurait encore été brûlée, et ce serait peut-être le plus beau trait de la vie de cet illustre Pontife".(O.C.t.3, p.28)

Comme nous l'avons vu dans la partie précédente la plupart des livres sont jugés soit pernicieux soit inutiles et doivent disparaître. La dépravation morale est l'oeuvre des sciences, des arts et des bibliothèques : "Le vrai courage s'énerve, les vertus militaires s'évanouissent et c'est encore l'ouvrage des sciences et de tous ces arts qui s'exercent dans l'ombre du cabinet. Quand les Gots ont ravagé la Grèce, toutes les bibliothèques ne furent sauvées du feu que par cette opinion semée par l'un d'entre eux, qu'il fallait laisser aux ennemis des meubles si propres à les détourner de l'exercice militaire et à les amuser à des occupations oisives et sédentaires" (O.C.t.3 p.22) Dans les "Observations sur le Discours" qui continuent ce vaste débat, l'illusion du savoir est dénoncée à travers l'exemple des bibliothèques "qui regorgent de livres de théologie", alors même que la foi s'anéantit. (O.C.t.3, p.48) Seul l'Evangile est jugé digne d'être lu, parce qu'il rend l'homme meilleur .(O.C.t.3, p.48-49)

Rousseau dénonce d'une même plume les académies, les écoles et les bibliothèques qui ont failli à leur mission de formation. Ainsi des jeunes gens guidés par des gouverneurs "savants et gens de lettres" perdent leur temps "à courir des bibliothèques, à visiter des antiquaires, à fouiller de vieux monuments, à transcrire de vieilles transcriptions (...); ils reviennent sans avoir rien vu de ce qui peut leur être utile". (O.C.t.4, p.850)

Ce qui est mauvais pour les jeunes peut cependant être bon pour les adultes avertis. Rousseau écrit à Voltaire en 1755 : "quant à moi si j'avais suivi ma première vocation, et que je n'eusse ni lu ni écrit, j'en aurais sans doute été plus heureux. Cependant, si les lettres

étaient maintenant anéanties, je serais privé du seul plaisir qui me reste" (C.G. Tome 2, p.207). Tout le "système" de Rousseau se caractérise par cette récupération de cela même qui est condamné. Cela vaut également pour les livres et pour les bibliothèques. Pour qui sait choisir de bons livres, la bibliothèque peut être un instrument de travail utile. La définition même de la bibliothèque nous semble cependant singulièrement étroite. Rousseau conçoit cet établissement comme un vaste réservoir de livres et ne lui reconnaît qu'une fonction de conservation. La bibliothèque ne voisine-t-elle pas comme nous l'avons vu, avec les antiquaires, les vieux monuments et les vieilles inscriptions ?

Si Rousseau est au 18<sup>e</sup> siècle une des rares personnes à oser dire que les bibliothèques (ou académies ou écoles....) sont des lieux de perdition, il n'est assurément pas seul à considérer la bibliothèque, comme un fonds précieux et ancien. Ainsi le long article consacré au mot "bibliothèque" dans l'Encyclopédie s'épuise à célébrer la vocation conservatrice de la bibliothèque du Roi.(1)

Cette conception de la bibliothèque détermine celle du bibliothécaire. Pour lui, les bibliothécaires sont nécessairement des érudits qui s'occupent des fonds. La mission de service public n'est même pas évoquée. Cette idée se justifie dans la mesure où les fonds sont surtout constitués d'ouvrages écrits dans les langues anciennes, encore qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, la proportion de livres écrits en latin diminue sensiblement. Cette conception se justifie également par le fait que ces anciennes bibliothèques publiques ne sont qu'entrouvertes à certains savants. Mais une telle définition stérilisante d'un métier et d'une institution n'empêche-t-elle pas tout progrès ? Nous verrons que dans "sa" bibliothèque, Rousseau fait coexister la lecture publique et l'étude.

La biographie des bibliothécaires que Rousseau a connus confirme cette image d'une profession. A la Bibliothèque du Roi, il a connu l'Abbé Sallier: "Claude Sallier (1685-1761), philologue, professeur d'hébreu, garde de la Bibliothèque du Roi, membre de l'Académie Française " (O.C., Tome 1, pp. 292 et 1383). Il rencontre ce personnage si savant également dans le salon de Madame Dupin. Il l'estime beaucoup pour son amabilité et ses mérites ; il recourt à son aide quand il a une enquête bibliographique à faire.

(1) Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné ... - Tome 2, pp. 228-240.

Quand un bibliothécaire n'a pas ces qualités d'érudit, Rousseau le remarque tout de suite. Ainsi, il parle d'un ton assez méprisant de M. Bignon (Armand - Jérôme) qui est devenu en 1743 bibliothécaire du Roi, succédant à son oncle Jean-Paul Bignon, sans être vraiment qualifié pour ce poste, du moins selon l'avis de Rousseau. Bignon est " maître des requêtes, Conseiller d'Etat, membre de l'Académie Française, membre honoraire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, prévôt des marchands " (C.G., Tome 3, p. 14). Rousseau, dans cette même lettre, insinue que seule la France peut avoir de mauvais bibliothécaires, qui ne remplissent pas leur emploi : à Genève, cela ne saurait pas être le cas.

La Table de la Correspondance de Rousseau (1) et certaines notes nous fournissent les détails nécessaires.

Les bibliothécaires de la ville de Genève que Rousseau a connus sont en effet de très zélés érudits et "conservateurs". Jean Jallabert (1713-1768) est ministre de l'Eglise Réformée, professeur de philosophie et de mathématiques à l'Académie de Genève, et bibliothécaire de 1739 à 1765. Il écrit des ouvrages scientifiques ; il est correspondant de plusieurs Académies (C.G., Tome 2, p. 116 (note). Amédée Lullin, qui s'occupe également de bibliothèques, étant membre du Conseil de la Bibliothèque publique de Genève, est théologien, pasteur et professeur d'histoire ecclésiastique. Il est un grand bibliophile et lègue à la Bibliothèque une riche collection de manuscrits (C.G., Tome 2, p. 118 (note)). De même, les deux bibliothécaires Pictet sont des hommes instruits ; l'un d'entre eux est pasteur. Dans la "Nouvelle Héloïse", Rousseau fait l'éloge d'un autre bibliothécaire de Genève, qui est Firmin Abauzit (2). Il l'appelle " savant et modeste Abauzit " et le félicite surtout de n'avoir pas écrit d'ouvrages (ce qui n'est pas exact d'ailleurs !) et de n'avoir pas fait de concessions aux "bruyantes académies" et aux "beaux esprits". Et pourtant, cet homme était fort savant ; l'éditeur ajoute : " Sa science, comme son caractère, lui gagnèrent l'estime de tous." Rousseau lui envoie un exemplaire de la "Lettre à d'Alembert" et est fort charmé des compliments que cet autre citoyen de Genève lui fait parvenir (C.G., Tome 4, p. 148). Dans toutes les lettres échangées entre Rousseau et ces différents bibliothécaires, apparaît un grand respect mutuel et surtout l'admiration

(1) PLAN (Pierre-Paul). - Table de la correspondance générale de Jean-Jacques Rousseau. - ... - Genève : Droz, 1953.

(2) ROUSSEAU (Jean-Jacques). - Julie ou la Nouvelle Héloïse, ... - Paris : Garnier, 1960. - p. 509 (note).

de Rousseau pour le bon travail qui est fourni à la bibliothèque et qui fait la gloire de la ville. En 1762, il écrit aux bibliothécaires Pictet et Lullin : "Je ne renonce point à l'espoir dont vous me flattez de revoir quelque jour notre bibliothèque, d'y assister quelque fois à vos conférences, d'y recevoir vos instructions et de combler par de si doux loisirs le plaisir d'habiter ma patrie". Ainsi donc cette bibliothèque de Genève pourrait remplir une fonction de formation à côté de la fonction classique de conservation.

Qu'en est-il de cette image du bibliothécaire quand Rousseau lui-même est sollicité pour exercer une telle charge ? Une étude de Eugène Ritter (1), les commentaires de François Jost(2), et ceux des éditeurs de la Pleiade nous renseignent sur une telle proposition que Rousseau lui-même ne mentionne que brièvement dans les "Confessions". En parlant du docteur TRONCHIN de Genève, il nous dit : "il m'écrivit même après son retour à Genève pour m'y proposer la place de bibliothécaire honoraire. Mais mon parti était pris, et cette offre ne m'ébranla pas" (O.C.t.1, p.397). La lettre de TRONCHIN n'a pas été retrouvée, mais Rousseau semble parler dans sa réponse d'un poste de bibliothécaire et non pas d'un poste de bibliothécaire honoraire. Plusieurs avis contradictoires ont été émis mais il semble admis maintenant que TRONCHIN a d'abord proposé à Rousseau un poste de bibliothécaire avec charges réelles comportant un mince traitement, puis plus tard, un poste de bibliothécaire honoraire, poste purement honorifique et sans traitement. Notons que des postes de bibliothécaires ont assez souvent été réservés à des écrivains(3)

A l'époque, Rousseau mérite assez bien de sa patrie. Il envisage d'y retourner et ne pouvant subsister en pays calviniste de la copie de musique, il cherche un autre emploi lucratif ! l'occasion est trouvée quand le bibliothécaire Baulacre, âgé de plus de 80 ans, demande sa mise à la retraite.

---

(1) RITTER (Eugène). - La Place de bibliothécaire à Genève offerte à Rousseau. In : Annales de la Société Jean Jacques Rousseau XI (1916-1917) p.106-113

(2) JOST (François). - Jean-Jacques Rousseau Suisse, ... - Fribourg : Ed. Universitaires, 1961.

(3) COMTE (Henri). - Les Bibliothèques publiques en France. - LYON : Impr. Bosc, 1977. - p.325 .

Rousseau cependant refuse le poste dans une lettre du 27 février 1757. Il ne quittera pas Paris ; d'aucuns diront que Mme d'Epainay le retient ; d'autres encore que c'est l'installation de Voltaire près de Genève qui l'empêche de partir.

Lisons la lettre adressée à TRONCHIN : "Quant au projet que vous inspire votre amitié pour moi, je commence par vous déclarer qu'on ne m'en a jamais proposé qui fut autant à mon goût, et que ce que vous imaginez est précisément ce que je choisirais s'il dépendait de moi. Mais où prendrai-je les talents nécessaires pour remplir un pareil emploi, je ne connais aucuns livres, je n'ai jamais su quelle était la bonne édition d'aucun ouvrage, je ne sais point de grec, très peu de latin et n'ai pas la moindre mémoire. Ne voilà-t-il pas de quoi faire un illustre bibliothécaire ? Ajoutez à cela ma mauvaise santé qui me permettrait difficilement d'être exact et jugez si (...) la probité devrait même me permettre de les accepter quand même elles me seraient offertes, quelque honoré que j'en puisse être ! Je sais bien que M.BIGNON ne connaît pas mieux que moi les livres et n'est pas plus exact que je pourrais l'être ; mais à Dieu ne plaise que j'introduise dans notre patrie un usage de se charger d'un emploi qu'on ne remplit pas" (C.G.t.3, p.14-15)

De cette lettre nous pouvons tirer plusieurs enseignements pour préciser l'image que Rousseau se fait des fonctions de bibliothécaire. Notons tout d'abord le respect de l'emploi qui est le motif principal du refus. Rousseau estime trop les charges de bibliothécaire pour vouloir les remplir d'une manière incorrecte. Les qualités qu'il exige chez un bibliothécaire sont, en dehors de la disponibilité physique, les qualités de l'érudit comme nous l'avons déjà vu. Il faut une bonne mémoire, des connaissances approfondies des langues anciennes, des livres et des outils bibliographiques. Rousseau se déclare inapte, certes il s'est toujours plaint des faiblesses de sa mémoire ; il n'a pas appris le grec sinon quelques rudiments vite oubliés ; mais n'exagère-t-il pas ses lacunes d'autodidacte ? Il connaît en effet bien le latin, il sait l'écrire et le lire, et fait même des traductions de Tacite pourtant réputé difficile. Il connaît en outre très bien les livres même s'il n'est ni bibliophile ni érudit. Nous verrons par la suite qu'il n'hésite pas à effectuer certains travaux qui ressortissent précisément du métier de bibliothécaire.

Quant aux problèmes de santé, on ne peut les nier, mais l'état physique qui est le sien ne l'empêcherait-il pas alors d'exercer quelque métier que ce soit ?

Pourrions nous supposer que Rousseau refuse le poste pour d'autres raisons qu'il occulte ? Son besoin urgent de liberté et son aversion pour les métiers sédentaires s'exerçant à des heures imposées d'office ne l'empêchent-ils pas surtout d'accepter? Rappelons ce qu'il écrit à Mme d'Epina y en mars 1756 : "Je n'engagerai jamais aucune portion de ma liberté ni pour ma subsistance, ni pour celle de personne, je veux travailler mais à ma fantaisie, et même ne rien faire quand il me plaira..." (C.G.Tome 2, p.265)

N'a-t-il pas renoncé jadis à des postes de "grapignan", de secrétaire privé, de secrétaire de cadastre, ou encore de secrétaire d'ambassade ? En 1759, il refusera un poste de collaborateur du "journal des Savants" Le travail proposé ne lui demanderait pas de déplacement et il n'aurait qu'à faire deux extraits de livres nouveaux par mois. De plus il serait très bien payé. Il refuse : "La gêne insupportable de ne pouvoir travailler à mon heure et d'être commandé par le temps; bien plus encore, la certitude de mal remplir les fonctions dont il fallait me charger, l'importèrent sur tout et me déterminèrent à refuser une place pour laquelle je n'étais pas propre". Il ajoute qu'il ne pourrait jamais par métier ou sur commande s'occuper de livres qu'il n'aurait pas lui-même choisi de lire. (O.C.t.1, p.513) Or dans une bibliothèque c'est précisément cela qui arrive. Notons que DELEYRE, philosophe et ami de Rousseau, n'hésite pas à devenir successivement directeur d'un périodique, puis bibliothécaire. (C.G.t.2, p.288-289) Rousseau pour sa part a souvent affirmé son mépris des "auteurs périodiques" pour ne pas vouloir s'inscrire parmi eux. N'a-t-il pas pu en refusant d'être bibliothécaire, également se souvenir de son aversion pour les bibliothèques et les espaces clos, qui n'ont aucune ouverture sur la nature

Cela n'empêche par Rousseau d'être toujours fort bien disposé envers la bibliothèque de Genève ou d'autres institutions de ce genre.

## C H A P I T R E 2

---

### JEAN JACQUES ROUSSEAU AMI ET USAGER DES BIBLIOTHÈQUES

Rousseau a rendu maints services à la bibliothèque publique de Genève et certainement pas dans l'intention d'y décrocher un poste. La "Chronologiecritique..."(1) et la correspondance nous renseignent sur ces faits; les "Confessions" en parlent également.

Rousseau a accepté par correspondance de faire quelques recherches bibliographiques à Paris pour le compte de la bibliothèque de Genève. Il s'y lance avec beaucoup de zèle et même avec l'art d'un connaisseur : il s'agit de retrouver et d'acheter un exemplaire de la Bible de Sixte-Quint, remarquable par certaines caractéristiques typographiques et autres. Rousseau s'acquitte bien de sa tâche, mais lorsqu'il vient à la vente publique, il est pris de scrupules, et n'achète pas l'exemplaire, jugeant, semble-t-il, son prix trop élevé (C.G.t.2, p.113-129). Il se charge également pour cette bibliothèque de "quelques emplettes" et l'aide à faire expertiser des monnaies et des médailles. Il apparaît qu'il a bon nombre d'amis dans ces milieux : l'abbé SALLIER lui vient également en aide.

D'autre part Rousseau met tout en oeuvre pour enrichir la bibliothèque par des dons. Il enjoint le Maréchal de Luxembourg à faire don à cette bibliothèque de l'édition "OUDRY" des Fables de la Fontaine; c'est lui-même qui fait l'intermédiaire.

Lui-même offre à la bibliothèque un manuscrit "contenant toutes les pièces du procès de la pucelle d'Orléans et de la révision du même procès" (C.G.tome 4, p.203) Il avait trouvé ce manuscrit chez un bouquiniste à Paris. Il destine à cette bibliothèque un exemplaire spécialement fait sur "papier fin" d'un de ses ouvrages dès sa parution. Il s'engage envers la bibliothèque à veiller à ce qu'elle reçoive de bons exemplaires des planches de l'Encyclopédie.

---

(1) COURTOIR (Louis). - Chronologie critique de la vie et des oeuvres de J.J.Rousseau. - New York : Ed. A.Franklin, 1973. p.80-90

Il se montre également très généreux envers la bibliothèque d'YVERDON à laquelle il offre son portrait et une édition complète de ses propres oeuvres. (O.C.t.1, p.156). La lettre qu'il adresse à ce propos à son ami D.ROGUIN, montre qu'il offre ces ouvrages non seulement à la bibliothèque mais à toute la ville qu'il aime à travers son ami. (C.G.t.11, p.138). Très ému, il sort tout confus de la cérémonie de remerciements organisée en son honneur.

Notons qu'ainsi Rousseau enrichit à la fois le fonds ancien des bibliothèques et le fonds moderne.

Comme usager des bibliothèques publiques de l'époque Rousseau se montre cependant fidèle à l'image traditionnelle de cette institution et de ses clients.

La bibliothèque du Roi est à l'époque peu ouverte. Quelques érudits y ont leurs entrées pour effectuer des travaux de recherche ; le public courant y accède beaucoup plus difficilement. Rousseau non seulement y entre assez souvent, mais il réussit même à pouvoir emporter quelques ouvrages chez lui, à l'Ermitage. Dans cette bibliothèque que Rousseau fréquente surtout à l'époque du "Premier Discours", il se garde bien de dénoncer le caractère illusoire ou pernicieux des livres qui sont conservés là. Et c'est dans cette illustre bibliothèque qu'entre 1749 et 1751, il vient chercher des éléments pour consolider son "système" et pour le défendre contre les attaques nombreuses.

Il s'instruit dans cette bibliothèque, tantôt comme secrétaire de Mme DUPIN, tantôt comme musicologue ou encore comme écrivain. Des études faites sur les catalogues de prêt de l'époque montrent que Rousseau, considérant toujours la bibliothèque comme un stock de livres rares ou anciens, y consulte surtout des ouvrages anciens et érudits.(1) Ce sont presque toujours des

---

(1) LE BOULER (Jean Pierre). - Les Emprunts de Rousseau à la bibliothèque du Roi. In : Annales de la société Jean-Jacques Rousseau XXXVIII, 1969-71, p.241-258

éditions critiques augmentées de notes, d'index et de tables de matière qui lui permettent de faire des recherches thématiques; il travaille d'une manière très appliquée. M. Le BOULER a retrouvé les exemplaires consultés par Rousseau et croit y voir des traits verticaux tracés de la main de Rousseau, ou même un signet oublié par lui. Certains passages sont cochés ; tout ceci ne serait guère convaincant si l'on n'avait pas pu repérer dans l'oeuvre même de Rousseau des passages faisant allusion à ces paragraphes signalés dans les livres. On a même trouvé des extraits manuscrits de sa main qui reprennent exactement certains de ces passages. Cela ne pourrait que confirmer ce que nous disions plus haut : Rousseau connaît l'art de la lecture active : Il imprime sa marque de lecteur à un livre pour mieux le dominer. Plus tard Rousseau se comportera de la même manière face aux livres de M. de Malesherbes. Non sans quelques scrupules, il ajoute la nouvelle classification des plantes à l'ancienne qui s'y trouve.

Le nombre de bibliothèques publiques étant très réduit, Rousseau met surtout des bibliothèques privées à contribution. Ainsi a-t-il épuisé entièrement la bibliothèque de sa mère et celle de son grand oncle. (O.C.t.1, p.8-9) Pendant son apprentissage il dévore tous les ouvrages de la "mince boutique" de la Tribu "fameuse loueuse de livres", qui lui cède pour un temps limité des ouvrages en contrepartie de ses étrennes et même en échange contre ses "hardes" (C.O.t.1, p.39). Les livres ayant souvent été confisqués pour son maître, Jean-Jacques les rend souvent dans un piteux état. Notons que cette mention d'un service de location de livres, d'ailleurs associé à un service de vente, est une des premières connues, selon M. TIROL(1) Rousseau ne semble guère avoir d'autre part fréquenté des cabinets de lecture, dont la "Tribu" est certainement un lointain ancêtre, et qui ne se sont développés en France qu'à partir de 1760 environ. M. TIROL rappelle un ancien témoignage de L. S. MERCIER qui raconte que c'est la parution de la "Nouvelle Héloïse" et son immense succès, qui favorisent l'éclosion de nouveaux systèmes de location : "Tel libraire avide exigeait(...) dans la nouveauté douze sous par volume pour la simple lecture et n'accordait que 60 minutes pour un tome"(2).

---

(1) TIROL (M). - Les Cabinets de lecture en France. - p.82.  
In : Revue des bibliothèques - 1926 - p.77-98

(2) TIROL (M). - ibidem. - p.82

Jean-Jacques Rousseau ne s'est pas moins avidement jeté sur les livres mis à sa disposition par des amis. Il n'a rien à payer et lit beaucoup. Il s'approvisionne chez Madame de Warens, ou encore dans la bibliothèque des pères Jésuites, amis de Mme de Warens. (C.O.t.1, p.242) Il emprunte beaucoup d'ouvrages chez son ami de Conzié auquel appartient la "bibliothèque des Charmettes" proche de "l'asile" de Mme de Warens et de son protégé (C.O.t.1, page 214) Cette bibliothèque a été confisquée pendant la révolution et un catalogue a été assez négligemment établi(1). C'est une collection assez riche mais très hétérogène où dominent les ouvrages de littérature. De Conzié n'est pas un bibliophile à vrai dire : il n'a qu'un ouvrage exceptionnellement bien relié. Il se trouve que c'est un Plutarque et cela ne peut que fasciner Jean-Jacques.

A Paris et aux environs de Paris, Rousseau aura accès à des bibliothèques privées beaucoup plus importantes et plus luxueuses. Il demandera le catalogue de la bibliothèque de Mr et Mme de Luxembourg, et il y trouve de quoi satisfaire ses besoins très variés. D.Mornet signale que ces bibliothèques privées du 18<sup>e</sup> siècle sont souvent importantes mais peu spécialisées(2). Les chiffres donnés par Mornet sont maintenant parfois mis en question. Pour notre part nous pouvons dire que chez les Luxembourg, Rousseau a trouvé de tout ; plus tard dans la bibliothèque de M. de Malesherbes, directeur de la "Librairie du Royaume" il ne recherche plus que des ouvrages spécialisés de botanique et déplore effectivement l'absence de certains livres; Malesherbes étant lui-même un ardent botaniste, Rousseau s'étonne et finit par se dire qu'il a mal cherché sur les rayons.

Pour terminer nous pouvons dire que Rousseau s'est beaucoup plu avec ces livres, qui lui viennent des amis; il est libre de les emporter et il est sûr de trouver les nouveautés. Ces avantages expliquent peut-être que ses emprunts aux bibliothèques publiques se soient limités aux ouvrages anciens ou épuisés dans le commerce. *De plus la lecture se double d'un entretien enrichissant avec les propriétaires des livres, ce qui n'est pas le cas dans une bibliothèque publique*

(1) BOUVIER (C). - La Bibliothèque des Charmettes.- Chambéry : Impr. F.Gentil, 1914.

(2) MORNET (Daniel). - Les Enseignements des bibliothèques privées - p.455  
In : Revue d'Histoire Littéraire de la France.- 1910.- p.448-496

## C H A P I T R E 3

---

### LA "BIBLIOTHÈQUE" DE J.J.ROUSSEAU

Pour J.J.Rousseau, la bibliothèque publique de Genève admirée de loin, n'est pas en réalité un lieu de lecture. La Bibliothèque du Roi ne lui sert qu'épisodiquement d'instrument de travail d'appoint pour fournir des documents spécialisés (musique, histoire ancienne, botanique). Par contre il épuise tout au long de sa vie des bibliothèques privées qu'il aime "fureter".

Son esprit d'indépendance ne l'incite-t-il pas à avoir des livres bien à lui ? En effet Rousseau possède jusqu'à mille livres à un moment donné.

La composition de cette bibliothèque personnelle de Rousseau a été étudiée par M.Richebourg.(1) Les "Confessions", les "Rêveries" et surtout la correspondance en parlent fréquemment. Notre propos est de dégager la conception même de cette bibliothèque et ses caractéristiques. Dans un deuxième chapitre nous assistons à la dissolution de la bibliothèque.

M. Richebourg hésite à employer le terme "bibliothèque". Elle ne le fait que par la commodité en soulignant que Rousseau détient surtout des ouvrages empruntés.(2)

S'il faut, nous semble-t-il, refuser ce terme, c'est surtout parce que Rousseau ne l'utilise pas pour désigner sa collection personnelle. Il parle toujours de ses "livres" ou plus familièrement de ses "bouquins"(O.C.t.1,p.265), qu'il s'agisse de lecture, d'achat ou de vente. Il lui arrive par dérision d'appeler "bibliothèque" un petit fonds de livres qu'il emporte à Venise :

---

(1) RICHEBOURG (Marguerite).- Essai sur les lectures de Rousseau.- Genève : A. Jullien, 1934.

(2) Ibidem p. 75

"Je procédai à l'ameublement de la chambre que je m'étais choisie. Je me fis un bon matelas (...), des draps (...), une couverture (...), un oreiller(...) Je me fis un siège (...) et une table (...), je tirai du papier, mon écritoire, j'arrangeais en manière de bibliothèque une douzaine de livres que j'avais".(O.C.t.1, p.296) Il apparaît que les livres font partie de l'environnement quotidien de Rousseau. Aux Charmettes il s'engoue pour une petite guinguette : "J'y mis quelques livres, beaucoup d'estampes". C'est le vocable "livre" qui l'emporte. Dans ce "cabinet" l'étude continue n'est supportable que parce que le jardin est tout proche (O.C.t.1, p.181).

Le vocable "bibliothèque" est réservé à des collections classées, homogènes, qui sont de quelque importance : la bibliothèque "romanesque" de la mère, la bibliothèque d'étude du grand-oncle ou encore la bibliothèque gérée aux Charmettes par Mme de Warens aidée de J.J.Rousseau. De loin, Rousseau "recommande infiniment le soin de la bibliothèque" à Mme de Warens (C.G.t.1, p.130). Un peu plus tard il regrettera de "devoir faire échec à la bibliothèque de la bonne-maman" (C.G.t.1, p.138)

Parfois le vocable "bibliothèque" impressionne Rousseau : ainsi il évoque avec effroi l'idée de "feuilleter" des bibliothèques (O.C.t.4, p.618) ou "d'épuiser des bibliothèques"(O.C.t.1, p.234).

Dans l' "Emile", Rousseau explique son refus d'une certaine bibliothèque privée. Il s'imagine riche : "Mes meubles seraient simples comme mes goûts: je n'aurais ni galerie, ni bibliothèque, surtout si j'aimais la lecture, et que je me connusse en tableaux. Je saurais alors que de telles collections ne sont jamais complètes et que le défaut de ce qui leur manque donne plus de chagrin que de n'avoir rien. En ceci l'abondance fait la misère, il n'y a pas un faiseur de collections qui ne l'ait éprouvé. Quand on s'y connaît on n'en doit point faire ; on n'a guère un cabinet à montrer aux autres quand on sait s'en servir pour soi."(C.O.t.1, p.682)

Ainsi Rousseau renonce à la constitution d'une collection et à l'accumulation massive pour ne pas s'asservir. Il ne sera pas non plus un de ces "bibliomanes" que "l'Encyclopédie" dénonce et qui collectionnent les

livres sans jamais les lire(1).

Il ne veut pas non plus d'une bibliothèque de prestige qui éblouit le visiteur. D'aucuns diraient qu'il n'aime pas les livres pour agir ainsi ; or lui il est formel : C'est l'amour de la lecture, qui l'amène à renoncer à la bibliothèque. Rappelons que c'est également le respect du livre qui l'a obligé à ne pas devenir bibliothécaire.

Notons cependant qu'un jour Rousseau se laisse naïvement abuser par quelqu'un qui lui demande un buste pour orner sa bibliothèque. Rousseau commente ainsi son erreur : "Si c'était une cajolerie inventée pour m'appri-voiser, elle réussit pleinement. Je jugeai qu'un homme qui voulait avoir mon buste en marbre dans sa bibliothèque était plein de mes ouvrages par conséquent de mes principes et qu'il m'aimait parce que son âme était au ton de la mienne." Détrompé, il ajoute avec plus de lucidité : "je doute qu'aucun de mes écrits aient été du petit nombre de livres qu'il a lus en sa vie. J'ignore s'il a une bibliothèque, et si c'est un meuble à son usage..."(C.O.t.1, p.613)

Encore une fois nous voyons que la possession d'une bibliothèque et l'usage personnel de cette bibliothèque sont deux choses différentes. Vérifions si Rousseau se conforme aux principes qu'il établit. La bibliothèque de Rousseau est un instrument de travail, et non un instrument de prestige.

Dès le premier achat d'un livre, l'acquisition répond à un besoin urgent de lire. Employé au Cadastre, Rousseau manque de connaissances : "Pour vaincre cette difficulté, j'achetai des livres d'arithmétique et je l'appris bien, car je l'appris seul." (O.C.t.1, p.179) Chaque autodidacte se comporte ainsi : il investit son salaire dans sa formation professionnelle.

Auprès de Madame de Warens, Rousseau se constitue un petit fonds de livres, moitié parallèle et moitié intégré à la bibliothèque de sa protectrice. Il achète des livres d'urgence pour les lire tout de suite :

---

(1) Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné..... t.2, page 228

"Par hasard, j'entendis parler (du) traité de l'harmonie (de Rameau), et je n'eus point de cesse que je n'eusse acquis ce livre". A la frénésie avant l'achat correspond le vertige de la lecture : "j'ébauchai, je dévorai mon traité de l'harmonie". (O.C.t.1, p.184) Il se constitue également des réserves de livres en anticipant sur l'avenir. Il se précipite chez un libraire de Chambéry : "Je m'assortis de quelques livres pour les Charmettes, en cas que j'eusse le bonheur d'y retourner".(O.C.t.1, p.233) Il s'approvisionne en livres dans la maison de son oncle ; il le fait avec fureur : "Je m'amusais à fureter et à feuilleter les livres et les papiers que mon oncle avait laissés" Il emporte deux ou trois livres, cinq ou six mémoires manuscrits, et un imprimé. (O.C.t.1, p.216) Il profite avec la même présence d'esprit du passage d'un libraire ami pour se faire apporter des ouvrages d'Italie. Il passe en toute urgence une autre commande à ce fournisseur, quand il touche à l'héritage de sa mère : "Sitôt que j'eus reçu mon argent, j'en mis quelque partie en livres".(O.C.t.1, p.246-247)

Cette bibliothèque s'alimente à toutes les sources possibles. Plus tard Rousseau recevra beaucoup d'ouvrages en dons. Une certaine dame veut ainsi parfaire son éducation (C.O.t.1, p.290) : "Ce livre me dit-elle, est un mentor dont vous aurez besoin dans le monde (...), J'ai gardé plus de vingt ans cet exemplaire avec reconnaissance pour la main dont il me venait". Il reçoit d'autres cadeaux qui veulent l'honorer. Ainsi il assure au Prince de Wurtemberg qu'il va toujours relire un certain texte dans l'exemplaire que celui-ci a choisi pour lui.(C.G.t, 11, p.90) Devenu un écrivain connu, Rousseau reçoit les nouveautés directement par les auteurs, qu'ils soient des amis ou des ennemis . Il reçoit des cadeaux de son éditeur et de son libraire.

Rousseau lit fidèlement tous ces ouvrages. Le livre n'est donc pas pour lui un simple objet de collection. Certes il tient dès le départ, à acquérir de bonnes éditions, (C.G.t.1, p.53), à acheter de belles estampes et à avoir des reliures correctes. Son éditeur veille à ce que les suites d'une même ouvrage en plusieurs volumes aient la même reliure.(C.G.t.9, p.163).

---

En Angleterre encore, quand il sera déjà détaché des livres, Rousseau exigera des livres "bien conditionnés"(1) Il est cependant loin d'être un bibliophile aveuglé par la beauté du livre. Il sait s'accomoder d'éditions moyennes ou même mauvaises, ou encore de livres en fort mauvais état : "Je suis fâché que l'exemplaire ne soit pas plus propre(...); quoiqu'il faille tourner les pages avec des pincettes, on peut le lire enfin, et c'est tout ce qu'il faut". (C.G.t.11, p.137-138). S'il recherche un exemplaire très convoité et rare, ce n'est pas pour lui, c'est pour le bibliothèque de Genève ; s'il demande du papier fin, c'est encore pour elle. Il cède à un ami, riche amateur de beaux livres, une édition luxueuse de sa "Nouvelle Héloïse" reçue en cadeau de la part de son éditeur : "Cet exemplaire était trop beau pour pouvoir me rester". (C.G.t.20, p.275) Lui-même doit se contenter d'un exemplaire emprunté, qui est d'une édition "pleine de contre-sens ridicules et de fautes d'impressions faites exprès". Malgré sa bonne volonté, il abandonne la lecture "à la moitié du premier volume".

Pour ce qui est de l'usage personnel de cette bibliothèque, nous avons vu que Rousseau s'en sert avidement et qu'il n'hésite pas à relire des ouvrages. Cependant il ne s'enferme pas avec ses livres pour en jouir tout seul; il ne les montre pas non plus avec ostentation.

S'il "montre" ses ouvrages c'est pour inciter à la lecture, pour inviter les amis à partager le plaisir qu'il prend à la lecture. Ainsi la bibliothèque de Rousseau est largement ouverte. Dans la région parisienne, comme à Môtiers, Rousseau prête beaucoup d'ouvrages tout en empruntant à son tour ce qu'il lui faut. Il prête par exemple à Madame d'Epinaï des ouvrages qu'elle ne trouve plus dans le commerce. Il lui prête même ce qu'elle n'a pas demandé, pensant que tel ouvrage lui ferait plaisir.(C.G.t.2, p269) Il prête à cette amie ce qui lui est le plus cher, son "Plutarque" : "Voilà mon maître et consolateur Plutarque ; gardez-le sans scrupule aussi longtemps que vous le lirez, mais ne le gardez pas pour n'en rien faire, et surtout ne le prêtez à personne, car je ne veux m'en passer que pour vous".(2)

---

\* (1) COURTOIS (Louis) .- Chronologie critique de la vie et des oeuvres de J.J.Rousseau.- New York : Ed. Burt Franklin, 1973.- p. 151-160

(2) RICHEBOURG (Marguerite).- Essai sur les lectures de Rousseau.- Genève : A.Jullien, 1934.- p.76

\* Remarque : les références aux deux ouvrages de Courtois (pages 50 et 51) sont interverties. ?

Pour un peu on dirait qu'à Môtiers, la maison de Rousseau est celle d'un dépositaire d'une bibliothèque centrale de prêt ! Les livres circulent rapidement. Rousseau s'occupe activement du rappel des ouvrages prêtés. Il veut bien que les amis gardent longtemps son ouvrage pour le terminer, mais ne tolère pas que les livres soient inutilisés. La lettre à Mme d'Epina y citée plus haut en est un bon exemple, de même que celle-ci adressée à l'ami Roguin : "Lorsque M... et ses amis et les vôtres auront achevé la tragédie de David, vous m'obligerez de me la renvoyer. Je n'en suis pas pressé, mais il m'importe de ne pas la perdre" (C.G.t.11, p.288) Rousseau donne également des ouvrages à des amis, pour les remercier d'un cadeau, ou d'un service rendu.

Cette bibliothèque si ouverte, si vivante fait coexister des ouvrages anciens, dans des éditions récentes et des ouvrages d'une haute actualité. Elle rassemble beaucoup de périodiques français ou suisses ; elle mélange aux livres des manuscrits, de la musique et des estampes. C'est une bibliothèque très diversifiée, qui certainement est peu rigoureusement classée, Rousseau ne réussit en effet jamais à établir un catalogue. Peu importe ; c'est le propriétaire qui guide lui-même les utilisateurs et qui donne des conseils de lecture. Dans cette "bibliothèque de lecture publique" dotée d'un riche fonds d'étude, Rousseau s'avère bon bibliothécaire, ce qu'il n'aurait pas su être dans une bibliothèque de conservation. C'est ici, plus que dans ses écrits théoriques qu'il pratique la vraie "orientation culturelle" dont parle G.Cacérés.(1)

C'est pour nous l'occasion de saisir les vrais motifs du refus de devenir bibliothécaire. Vers 1750 Rousseau fréquente la Bibliothèque du Roi. En 1757 il refuse le poste de bibliothécaire. Il est à l'Ermitage ; il a vendu ses livres et reconstitue peu à peu une bibliothèque ; il emprunte et prête beaucoup d'ouvrages. Plus tard, il assure à Môtiers jusqu'en 1765 inlassablement la circulation des livres. Il prête à des demoiselles, au châtelain, à Mme la lieutenant, au diacre, à Mme la mairesse....!(2)

---

(1) CACERES (Geneviève).- La Lecture .- Paris : Seuil, 1961 - p.96

\* (2) COURTOIS (Louis).- Le Séjour de J.J.Rousseau en Angleterre. p.1 -1 0  
In : Annales de la Société Jean Jacques Rousseau, VI (1910) p.1-313

Voir : page 50

C'est l'ouverture maximale, celle-là même que d'Alembert a demandée en 1751 dans l'article "Bibliomanie". D'Alembert condamne la bibliomanie, cette "fureur d'avoir des livres et d'en amasser" et définit le vrai amour des livres. Celui-ci "n'est estimable que dans deux cas : 1° lorsqu'on sait les estimer ce qu'ils valent, qu'on les lit en philosophe, (...) ; 2° lorsqu'on les possède pour les autres autant que pour soi, et qu'on leur en fait part avec plaisir et réserve"(1).

L'article suivant est signé du grand ami de d'Alembert qui est Diderot. C'est l'article "bibliothécaire" : Le bibliothécaire est "celui qui est préposé à la garde, au soin, au bon ordre, à l'accroissement d'une bibliothèque. Il y a peu de fonctions littéraires qui demandent autant de talents. Celle de bibliothécaire d'une grande bibliothèque, telle, par exemple, que celle du Roi, suppose la connaissance des langues anciennes, et modernes, celle des livres, des éditions, et ce qui a rapport à l'histoire des lettres, on commence de la librairie et à l'art typographique."

Aucune mention n'est faite de la communication des ouvrages et du service public. Diderot en umère les fonctions que Rousseau refuse dans la lettre de 1757. (Connaissance du latin, du grec, des livres et des bonnes éditions).

Il nous semble qu'entre les deux types d'amis du livre, Rousseau a choisi le plus moderne. Sa bibliothèque s'ouvre et bouge. Elle n'accumule pas indéfiniment. C'est tout le contraire de la vocation conservatrice de la Bibliothèque du Roi ou même de la bibliothèque publique de Genève de l'époque.

---

(1) Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné,.... - Tome 2, p.228

## C H A P I T R E 4

---

### LE RENONCEMENT AUX LIVRES

La fonction de formation et d'information de la bibliothèque de Rousseau explique que les fonds se renouvellent fréquemment. Les ouvrages qui ne sont pas susceptibles d'être relus doivent disparaître, afin que sa collection ne devienne pas trop importante, et donc peu maniable. Les problèmes de l'élimination se posent d'autant plus que Rousseau voyage beaucoup et déménage souvent.

Les ventes des bibliothèques successives de J.J.Rousseau sont toutes de quelque manière liées à ces déplacements fréquents.

Quel est l'état d'esprit de ce lecteur passionné qui se défait de ses livres?

La première vente concerne la collection constituée aux Charmettes. Avant de quitter cet endroit champêtre pour Paris et le "tourbillon" du monde, Rousseau vend sa part de livres. Lui qui avait écrit : "Sitôt (...) que j'eus reçu mon argent, j'en mis quelque partie en livres" (O.C.t.1, p.246-247), fait maintenant exactement l'inverse d'un mouvement tout aussi spontané : "j'avais rapporté de Lyon quelque argent, je vendis mes livres. En quinze jours ma résolution fut prise et exécutée" (O.C.t.1, p.272)

La vente est organisée d'une manière très intelligente, comme le montre une lettre de l'été 1742 (C.G.t.1, pp.138-140). Rousseau ne prend pas le temps d'établir un catalogue détaillé, il cite aux intéressés pêle-mêle seulement les ouvrages de qualité. Il sait les mettre en valeur pour vendre au mieux et au plus vite. Il est en effet pressé de partir et il a besoin d'argent. Les expressions laudatives abondent. Ainsi il propose un "chef d'oeuvre de Sciences et de profondeur", un livre "fort bien gravé", des "airs italiens très nouveaux et très choisis", et également un "très bel ouvrage "de musique, qui

n'est même pas à vendre, parce que Madame de Warens l'a retenu d'avance. Rousseau fait sentir son attachement extrême aux livres et rappelle la peine qu'il s'est donnée pour faire venir des livres de "pays éloignés". Dans ces conditions il ne peut accepter de vendre à perte ; Il fait savoir à son client que d'autres amateurs éclairés convoitent ses livres et envisage même de faire "en bloc un marché assez avantageux". Ainsi il fait avancer l'affaire et peut se mettre en route. A Lyon, il vend encore des livres de géométrie avec l'aide d'un ami. (O.C.t.1, p.280), puis il va à Paris. Les livres vendus ne devraient pas manquer à Rousseau : "Un moment devait venir, où la bibliothèque des Charmettes lui serait utile d'une autre manière"(1).

Le voyageur ne se libère pas seulement physiquement du poids des bagages. Comme le demande le précepteur d'Emile, le jeune homme ferme les livres pour aller "voir" le monde. Il n'a qu'un livre sur lui, mais c'est un écrit de sa propre main : un mémoire sur une nouvelle notation de la musique.

Quatorze ans plus tard, le choix d'une existence nouvelle coïncide de nouveau avec une vente de livres. Répondant à une invitation de Madame d'Epinaï, Rousseau quitte Paris pour l'Ermitage dans la région parisienne. Cette fois-ci le voyage ne sera pas long ; Rousseau sait où il logera et pourrait donc facilement emporter toutes ses affaires. Il n'en est rien. Fin mars 1756 il écrit à Mme d'Epinaï : "Occupé des moyens de vivre tranquille dans ma solitude, je cherche à convertir en argent tout ce qui m'est inutile, et ma musique me l'est encore plus que mes livres (...). Vous y choisirez tout ce dont vous pourrez me défaire, et je tâcherai de mon côté de me défaire du reste". (C.G.t.2, p.268) Il ajoutera un peu plus tard :

"Ne vous fatiguez point pour chercher à me défaire de tout cela. Car je trouverai à débiter de mon côté tout ce qui vous sera resté en livres et en musique que j'en verrai chercher pour cela dans une huitaine de jours" (C.G.t.2, p.272).

---

(1) ALEXIS (François).- Jean-Jacques Rousseau : autographes de jeunesse. p.210  
In : Annales de la Société Jean Jacques Rousseau, XIII (1920-1921)

De nouveau la vente est très rapide. Rousseau ne laisse paraître aucun regret de se séparer de ses livres. En fait il n'a même pas besoin d'argent. La vie à Paris lui a souvent pesé ; peut-être a-t-il besoin de se débarrasser de ce qui a marqué ce temps révolu ? Il fait le vide pour mieux goûter la solitude, et réfléchir à ses projets d'auteur. Rappelons que c'est l'époque où il refuse de devenir bibliothécaire, et que bientôt il va écrire ses grandes oeuvres. Là encore Rousseau exécute ce que demande le précepteur d'Emile et ce que J.Guéhenno décrit ainsi : "Il a cherché au fond de lui bien plus que dans les livres"(1) Ailleurs Guéhenno insiste encore sur les rapports entre la lecture et l'écriture chez l'autodidacte Rousseau : "Jean-Jacques, autodidacte, était de ces hommes que les livres des autres ne persuadent ni ne corrigent jamais. Ils ne croient qu'à celui qu'ils écrivent eux-mêmes, et tout ce qu'ils lisent n'importe que dans la mesure où cela sert et consacre leur première et propre intuition"(2)

Les souvenirs des lectures de Genève, de Chambéry et de Paris seront très utiles, lors de la rédaction de la "Nouvelle Héloïse" et de l'"Emile". Et puis, déjà, la bibliothèque de Rousseau se reconstitue, à l'Ermitage et plus tard à Montlouis.

En 1762, l'"Emile" est condamné. Rousseau est en train de lire la bible au lit le soir, quand on vient l'avertir qu'il faut partir tout de suite. Cette lecture innocente, sur laquelle Rousseau insiste, n'acquitte-t-elle pas à l'avance l'auteur de l'"Emile" accusé de trahir Dieu et l'Eglise ?

Les livres n'accompagnent pas Rousseau à Môtiers, mais ils le suivent de près, apportés par Thérèse. Très rapidement Rousseau songe à s'en débarrasser. Il charge un jeune ami, le pasteur Usteri de la prospection de la vente. Il promet d'envoyer un catalogue, qu'il ne finira jamais. Ne peut-il terminer le recensement des livres, parce que ceux-ci circulent beaucoup parmi

---

(1) GUEHENNO (Jean) .- Jean-Jacques : histoire d'une conscience.- Paris : Gallimard, 1977 :2è vol., p.35

(2) Ibidem.- 1er Vol., p.281

des amis et voisins à Môtiers ? Est-il lui-même tenté d'en retenir et relire quelques-uns ? Toujours est-il que le projet de vente n'aboutit pas.

Rousseau est contraint à d'autres déplacements. (Berne, Ile de Saint-Pierre, Neuchâtel....) Le désir de vendre les livres devient de plus en plus pressant. Cette fois-ci c'est l'ami Du Peyrôu qui doit organiser la vente. C'est lui qui garde les livres et établit un catalogue. Rien ne se décide et finalement en 1766, les livres rejoignent <sup>Rousseau</sup> bien malgré lui en Angleterre. L'ami Davenport acquiert les volumes de l'Encyclopédie ; le bibliophile Dutens achète le gros de la "bibliothèque" de Rousseau. Les livres de botanique sont exceptés dans cette vente ; leur nombre va même encore augmenter. Ils seront cédés plus tard à un amateur, M.Malthus, après l'échec de pourparlers avec Du Peyrou. Rousseau annonce cette vente après coup dans les "Dialogues (O.C.t.1, p.832).

Les péripéties de ces ventes sont bien décrites dans les travaux de M.Richebourg (1) et de L. Courtois(2) Nous ne nous attardons pas, notre propos est de dégager l'état d'esprit de Rousseau, qui se dépouille ainsi pour toujours de ses livres. Contrairement aux ventes précédentes, ces ventes-ci ne sont pas décidées spontanément ; elles ne sont pas non plus exécutées rapidement. Cela n'est certainement pas seulement dû à l'importance croissante de la "bibliothèque" et aux problèmes de transport. La vente est un véritable déchirement, malgré des apparences contraires.

Le nombre de volumes a doublé en peu de temps. L.Courtois nous dit qu'en automne 1763, Rousseau avait 400 ou 500 volumes et que "deux ans plus tard, il possédait un millier de livres"(3). Rousseau est pressé de vendre comme le montrent les nombreuses lettres adressées à Davenport ou à Du Peyrou. Lui qui avait à Chambéry présenté ses livres d'une manière très avantageuse, et qui à Paris s'était abstenu de tout commentaire lors de la vente, se montre en Angleterre très dédaigneux de ses livres. Il demande à Davenport "de

(1) RICHEBOURG (Marguerite).- Essai sur les lectures de Rousseau.- Genève : A.Jullien, 1934.- pp.91-106

(2) COURTOIS (Louis).- Le Séjour de J.J.Rousseau en Angleterre.- p.73 et 59  
In : Annales de la Société J.J.Rousseau, VI (1910) pp.1-313

(3) COURTOIS (Louis).- Le Séjour de J.J.Rousseau en Angleterre.- p.73  
In : Annales de la Société J.J.Rousseau : VI (1910), p.1-313. Les chiffres donnés par M.Richebourg sont à peu près les mêmes.

bien vouloir faire faire par un libraire l'estimation de tout ce qui en vaudra la peine ..... Il ajoute: "A l'égard du plus grand nombre qui sont de vieux bouquins hors service, ils ne sont bons qu'à brûler"(1) Plus tard il précise sa pensée : "Brûlez le reste et ne le cédez, de grâce, à aucun libraire, afin qu'il n'aille pas sonner la trompette qu'il a des livres à moi. Il y en a quelques uns, entre autres le livre de "l'Esprit in 4° de la première édition qui est rare, où j'ai fait quelques notes aux marges : je voudrais bien que ce livre ne tombât qu'entre des mains amies"(2)

Rousseau refuse la vente publicitaire; il ne veut pas qu'on prononce trop son nom. Il veut surtout préserver sa paix intérieure comme le montre le problème des livres annotés. Il tombe sur un acheteur sincère ; celui-ci déclara à Rousseau qu'il "tiendrait constamment à sa disposition les ouvrages annotés de sa main et qu'il ne communiquerait ces volumes à personne, pas même à titre de prêt." C'est L.Courtois qui nous le dit.(3) Voilà Rousseau un peu rassuré. N'oublions pas que dans ces années Rousseau était très méfiant, susceptible et aigri par l'exil.

Rousseau tient beaucoup à une vente en bloc. Cela nous prouve-t-il qu'il se méfie de lui-même et qu'il craint de rester attaché à quelques livres ? Quels sont les états d'âme qui ont préludé à la vente ? Que reste-t-il à Rousseau après la vente ?

Une étape importante du renoncement aux livres est le séjour à l'Ile de Saint-Pierre. Il y envisage brièvement un voyage en Corse, mais il y renonce à cause des complications du voyage : "linge, habits, vaisselle, batterie de cuisine, papiers, livres, il fallait tout emporter avec soi"(O.C.t.1, p.651) De plus il aurait fallu emmener Thérèse. Les livres lui pèsent mais ils paraissent faire partie de son environnement habituel ; au début du séjour c'est bien ce qu'il pense lui-même. "Je fis venir Thérèse avec mes livres et mes effets"(O.C.t.1, p.642) A la fin du séjour, tout à changé. Il abandonne les

---

(1) COURTOIS (Louis).- Le Séjour de J.J.Rousseau en Angleterre.- p.141  
 In : Annales de la Société J.J.Rousseau : VI(1910), p.1-313  
 Les chiffres donnés par M.Richebourg sont à peu près les mêmes

(2) Ibidem .- p.145

(3) Ibidem .- p. 78

les livres (et Thérèse) : "Je me déterminai (...) au voyage de Berlin, laissant Thérèse hiverner à l'Ile de Saint-Pierre avec mes effets et mes livres.... (O.C.t.1, p.652)

Il est las d'écrire et de lire. Il décrit ainsi ce refus du livre dans les "Confessions": "Je me hâtais d'écrire en rechignant quelques malheureuses lettres, aspirant avec ardeur à l'heureux moment de n'en plus écrire du tout. Je tracassais quelques instants autour de mes livres et papiers pour les déballer et arranger plutôt que pour les lire, et cet arrangement qui devenait pour moi l'oeuvre de Pénélope me donnait le plaisir de muser quelques moments, après quoi je m'en ennuyais et le quittais. "La manipulation du papier et des livres ne consiste plus qu'en quelques gestes mécaniques ; le contenu des textes n'est plus guère apprécié. Que fait Rousseau alors ? Il va herboriser, un livre de Linné sous le bras. (O.C.t.1, p.643) La seule lecture qui convient alors à Rousseau est celle des ouvrages de botanique. La passion augmente même de jour en jour. Dans les "Rêveries" Rousseau raconte le même processus ; il accentue même davantage le refus des livres : "J'eus le plaisir de ne rien déballer, laissant mes caisses et mes malles comme elles étaient arrivées (...) Un de mes grands délices était surtout de laisser toujours mes livres bien encaissés et de n'avoir point d'écritoire. Quand de malheureuses lettres me forçaient de prendre la plume pour y répondre j'empruntais en murmurant l'écritoire du Receveur, et je me hâtais de le rendre...." (O.C.t.1, p.1042)

Depuis la fin de la rédaction des "Confessions", quelques années sombres se sont écoulées, et la rédaction des "Rêveries" intervient alors que Rousseau s'est encore davantage détaché des livres. Ils sont tous vendus à ce moment-là. La botanique envahit tout, l'esprit et l'espace : "Au lieu de ces tristes paperasses et de toute cette bouquinerie j'emplissais ma chambre de fleurs et de foin." Mais comme nous l'avons déjà souvent vu, Rousseau, ne tient pas en place dans un espace fermé. Il sort, il a extirpé des malles fermées un seul livre. Celui de Linné : "J'allais une loupe à la main et mon "systema Naturae" sous le bras visiter un canton de l'Ile" (O.C.t.1; p.1043) Le voilà qui lit. Il pense même à écrire, mais ce serait un ouvrage de botanique : "On dit qu'un Allemand a fait un livre sur un zeste de citron, j'en aurais fait un sur chaque graminé des près, sur chaque mousse des bois,..."

Il s'exalte en voyant une fleur appelée Brunelle : "J'allais demandant si l'on avait vu les cornes de la Brunelle, comme La Fontaine demandait si l'on avait lu Habacuc". Il est vraiment détaché du livre, cette comparaison le montre ; là où d'autres s'intéressent à la littérature, lui il s'intéresse aux fleurs. On nous dira qu'il choisit bien un imageant dans le monde livresque, mais la citation est fautive ! (O.C.t.1, p.1796, note 5)

En renonçant aux livres, Rousseau renonce à toute communication avec autrui. En effet pendant longtemps son seul interlocuteur fidèle a été le livre; Rousseau achètera cependant encore des livres de botanique, mais il les vendra bientôt. Puis repris par sa passion, il emprunte des ouvrages de botanique dans la bibliothèque privée de M. de Malesherbes, qui est lui-même un fervent botaniste. S'il touche encore au papier, c'est pour copier un ouvrage de botanique, pour compléter un exemplaire de Malesherbes ou pour écrire des leçons de botanique. Il éprouve du plaisir à vérifier les noms des plantes et à faire une table de classifications. Mais il ne lit plus vraiment, surtout pas l'été. Il garde les livres empruntés pendant de longs mois.

Ce qui l'intéresse alors, c'est de manipuler les plantes, et de constituer des herbiers. Il y prend un plaisir d'artisan et d'artiste. Dans les "Dialogues" il décrit ainsi cet art : "Il a fait une immense collection de plantes, il les a desséchées avec des soins infinis ; il les a collées avec une grande propreté sur des papiers qu'il ornait de cadres rouges. Il s'est appliqué à conserver la figure et la couleur des fleurs et des feuilles, au point de faire de ces herbiers ainsi préparés des recueils de miniatures". (O.C.t.1, p.832). Il fait ses copies de musique avec les mêmes "soins infinis". Nous nous rappelons les soins amoureux qu'il avait donnés à son manuscrit de la "Nouvelle Héloïse". A ce moment là la sensualité affleurait à tout instant. Ici le seul plaisir est celui de l'oeil et de la main. Peu à peu les formats des herbiers se réduisent et méritent encore mieux le nom de miniatures. Rousseau se plaint à M. de Malesherbes de la fatigue qu'occasionne le travail de l'herboriste. Un des seuls livres qui lui restent, est la Bible, dont il se fait une petite bible de poche, en détachant quelques feuilles. De même il fait des herbiers de poche. Ainsi la réduction des dimensions matérielles témoigne également à sa manière de la disparition de la bibliothèque. Elle s'est amenuisée jusqu'à ne plus être.

La conception de la lecture a changé. Rousseau refuse désormais de lire. Chaque fois qu'il fait une exception, il s'excuse et s'explique. Ainsi il écrit par exemple à un jeune auteur : "quoique depuis longtemps, Monsieur, je ne lise plus rien du tout, j'ai fait (...) exception pour le manuscrit que vous m'avez envoyé". (C.G.t.20, p.1). Et Rousseau conseille à ce jeune disciple de ne pas publier son ouvrage ! Dans les "Rêveries", il fait une exception d'un autre type, il s'accorde le plaisir de relire Plutarque. "Ce fut la première lecture de mon enfance, ce sera la dernière de ma vieillesse". (O.C.t.1, p.1024). Ainsi cette bibliothèque si vivante jadis, se réduit maintenant à des livres, qui n'apportent presque plus rien de nouveau.

La conception de l'écriture a changé également. Rousseau affirme qu'il écrit ses "Rêveries" exclusivement pour lui-même. C'est lui seul qui prendra plaisir à les lire; rappelant son passé, il "doublera" son existence" (O.C.t.1, p.1001).

La lecture des textes d'autrui est abandonnée. Mais n'a-t-elle pas également depuis toujours été une "quête de soi", comme le dit M. Raymond ?  
 (1) La rêverie en est une autre ou serait-ce la même ? Rousseau n'a plus rien à apprendre ; il jouit de son existence

Fermé aux hommes et aux livres, Rousseau est de plus en plus réceptif à la nature. L'amour des plantes et la consultation des livres de botanique sont le dernier pas vers la lecture du "Livre de la Nature" que Rousseau a toujours appelée de ses vœux.

En 1771, déjà il présente cette évolution. Il écrit à Linné dont il consulte les livres de botanique : "seul, avec la nature et vous, je passe dans mes promenades champêtres des heures délicieuses, et je tire un profit plus réel de votre philosophie botanique que de tous les livres de morale" Voilà le passage du livre de littérature au livre de botanique : la comparaison est très précieuse. Plus loin c'est une métaphore qui indique le glissement du livre de botanique au "livre de la nature" : "Adieu, Monsieur : continuez

---

(1) RAYMOND (Marcel) .- Jean Jacques Rousseau : la quête de soi et la rêverie.- Paris : J.Corti, 1970

d'ouvrir et d'interpréter aux hommes le livre de la nature. Pour moi, content d'en déchiffrer quelques mots à votre suite, dans le feuillet du monde végétal, je vous lis, je vous étudie, je vous médite, je vous honore et je vous aime de tout mon coeur". (C.G.t.20, p.92)

Ainsi Rousseau confirme le choix de l'espace ouvert, dont nous avons parlé (dans la première partie du mémoire) - : Mais la lecture est bien plus sérieuse qu'il n'y paraissait alors. Il confirme également le choix d'un seul livre, que nous avons cru excessif (dans la deuxième partie du mémoire).

Ces choix ne sont pas les caprices d'un auteur ou d'un lecteur; ce sont les choix fondamentaux de l'homme Rousseau.

## CONCLUSION

Dans le catalogue d'une exposition consacrée à Rousseau à la Bibliothèque Nationale à Paris , nous avons eu le plaisir de retrouver quelques-uns des ouvrages que Rousseau a tant aimés (Plutarque, Tacite, Montaigne et des livres de botanique ),(1)

Dans un spectacle conçu par Jean Jourdheuil, et présenté par Gérard Desarthe dans le rôle de Rousseau(2), nous avons surtout vu sa manière d'être lecteur. Le personnage est en plein air, il se déplace sur un sol tapissé de livres ; il les foule aux pieds comme un lecteur qui vit dans l'intimité heureuse du livre, mais qui n'ignore pas leur fascination parfois dangereuse. Le personnage relit quelques lettres et rappelle les ravissements de l'acte de lire. Il reprend le "Misanthrope" de Molière et renouvelle la critique de la lecture. Puis il laisse là toute cette bibliothèque, et s'absorbe dans la nature.

Il ne peut cependant s'empêcher de penser à ses propres écrits. Conscient du pouvoir des livres, il voudrait surtout que les siens lui servent de témoignage. Il écrit à l'Archevêque de Paris et il crie à la face du monde, que devant le tribunal des hommes et devant le juge suprême il se présentera ses livres à la main. Il est sûr d'être acquitté.(O.C.t.1 , p.5 et O.C.t.4, page 1007)

Notons que les livres dont il s'agit sont les "Confessions" et l' "Emile" dont la lecture a été parfois interdite. C'est dire toute l'importance accordée au livre par J.J.Rousseau.

---

(1) Jean Jacques Rousseau .- Paris : Bibliothèque Nationale, 1962, pp 3 et 91-92

(2) Ce spectacle est une production du Théâtre National de l'Odéon (1978) ;  
Nous l'avons vu au T.N.P. de Villeurbanne.

# B I B L I O G R A P H I E

## I. BIBLIOGRAPHIE DE ROUSSEAU

### A/ L'OEUVRE DE ROUSSEAU

- ROUSSEAU (Jean-Jacques).- Oeuvres complètes.- Paris : Gallimard, 1966-1969.- 4 vol.- (Bibliothèque de la Pléiade).
- ROUSSEAU (Jean-Jacques).- Correspondance Générale.- Paris : A. Colin, 1924-1934.- 20 vol.
- ROUSSEAU (Jean-Jacques).- Julie ou la Nouvelle Héloïse,... Paris : Garnier Frères, 1960.
- ROUSSEAU (Jean-Jacques).- Lettre à M. d'Alembert sur son article Genève.- Paris : Garnier-Flammarion, 1967.
- ROUSSEAU (Jean-Jacques).- Les Rêveries du promeneur solitaire.- Paris : Gallimard, 1972.- Contient un dossier sur Rousseau p.171-277.

### B/ ETUDES BIBLIOGRAPHIQUES

- COURTOIS (Louis).- Chronologie critique de la vie et des oeuvres de Jean-Jacques Rousseau.- New York : Ed. B. Franklin, 1973.- Réimpression de : Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau, XV (1923)
- DUFOUR (Théophile).- Recherches bibliographiques sur les oeuvres imprimées de J.J. Rousseau... - Paris : L. Giraud-Badin, 1925. 2è volume.
- PLAN (Pierre-Paul).- Table de la correspondance générale de J.-J. Rousseau, ... - Genève : Droz, 1953.

### C. ETUDES ICONOGRAPHIQUES

- Album Rousseau/iconographie réunie et commentée par Bernard Gagnebin Paris : Gallimard, 1976.- (Album de la Pleiade; 15)
- [Exposition. Paris . Bibliothèque Nationale, 1962].- Jean-Jacques Rousseau 1712-1778, Paris : B.N., 1962.
- GIRARDON (Fernand de).- Iconographie de Jean-Jacques Rousseau : portraits, scènes, habitations, souvenirs...- Genève : Slatkine Reprints, 1970.- Réimpression de l'édition de Paris de 1909.

D/ ETUDES THEMATIQUES

- ALEXIS (François).- Jean-Jacques Rousseau : autographes de jeunesse.-  
Chapitre 8 : Vente de la Bibliothèque des Charmettes.  
In : Annales de la Société Jean Jacques Rousseau, 13 (1920-1921).-  
p.210-214
- Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau/publ. par la société Jean-  
Jacques Rousseau.-1905 → - Genève : A.Jullien, 1905.- Périodicité  
irrégulière.
- BOUVIER (C.).- La Bibliothèque des Charmettes.- Chambéry : Impr.  
F.Gentil, 1914
- COURTOIS (Louis).- Le Séjour de J.J.Rousseau, en Angleterre.In : Annales  
de la Société Jean-Jacques Rousseau, 6 (1910);- p.1-313
- GUEHENNO (Jean).- Jean-Jacques : histoire d'une conscience.- Nouv.  
édition.- Paris : Gallimard, 1962 - 2 vol.
- JOST (François).- Jean-Jacques Rousseau Suisse : étude sur sa person-  
nalité et sa pensée.- Fribourg : Ed. Universitaires, 1961. - 2 vol.
- LE BOULER (Jean Pierre).- Les Emprunts de Rousseau à la Bibliothèque du  
Roi.  
In : Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau, 38 (1969-1971).-  
p.241-258
- MAY (Georges).- Rousseau.- Paris : Seuil, 1974. (Ecrivains de toujours)
- RAYMOND (Marcel).- Jean-Jacques Rousseau : la quête de soi et la rêverie  
Paris : J.Corti, 1970
- RICHEBOURG (Marguerite).- Essai sur les lectures de Rousseau - Genève :  
A.Jullien, 1934.
- RITTER (Eugène).- La Famille et la jeunesse de J.J.Rousseau  
In : Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau, 16 (1925). p.9-250.-  
Texte augmenté et corrigé de l'ouvrage paru en 1896.
- RITTER (Eugène).- La Place de bibliothécaire à Genève offerte à Rousseau.  
In : Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau, 11 (1916-1917)  
pp.106-113

II/ BIBLIOGRAPHIE SUR LA LECTUREA/ LE DIX-HUITIEME SIECLE

- Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences des arts et des  
métiers/ par une Société de gens de lettres ; mis en ordre et publié  
par M.Diderot,... et quant à la partie mathématique M.d'Alembert.-  
Paris : Briasson; puis Neuchâtel : Faulche, 1751-1780.- 35 vol.
- Livre et société dans la France du 18è siècle /[publ. par l']Ecole  
pratique des hautes études.- Paris ; La Haye : Mouton, 1965-1970.- 2 vol.

- MORNET (Daniel).- Les Enseignements des bibliothèques privées : 1750-1780.  
In : Revue d'histoire littéraire de la France, 1910.- Paris : A.Colin, 1910.- p.448-496.
- TIROL (M.).- Les Cabinets de lecture en France.  
In : Revue des Bibliothèques, 1926.- Paris : H.Champion, 1926, p.77-98

#### B. AUTRES ETUDES

- BARTHES (Roland).- Le Plaisir du texte.- Paris : Seuil, 1973.- (Collection "Tel quel")
- CACERES (Geneviève).- La Lecture.- Paris : Seuil, 1961.- (Peuple et culture).
- COMTE (Henri).- Les Bibliothèques en France.- Lyon : Impr. Bosc, 1977.
- DECAUNES (Luc).- La Lecture.- Paris : Seghers, 1976. - (Collection "lefs").
- HAZARD (Paul).- Les Livres, les enfants et les hommes.- Paris : Hatier, 1967.
- JEAN (Georges).- Le Roman.- Paris : Seuil, 1971.- (Peuple et culture)

